

Le Mans
LA VILLE

2022

Compte administratif

NOTE DE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

Présentation générale	2
Les résultats de clôture	3
La section de fonctionnement.....	4-23
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4
❖ <i>Les charges à caractère général</i>	
❖ <i>Les diverses participations de la Ville du Mans</i>	
❖ <i>Le personnel</i>	
❖ <i>Les subventions de fonctionnement aux organismes d'intérêt local</i>	
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13
❖ <i>Les produits des services et du domaine</i>	
❖ <i>Les autres produits de gestion courante et les produits exceptionnels</i>	
LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT.....	17
LES IMPOTS ET TAXES.....	18
❖ <i>Les impôts locaux avec pouvoir de taux</i>	
❖ <i>Les compensations d'exonérations fiscales</i>	
❖ <i>Les autres recettes fiscales sans pouvoir de taux</i>	
❖ <i>La Garantie de Neutralité de la réforme fiscale de la taxe professionnelle</i>	
❖ <i>Les impôts indirects</i>	
LES AUTRES DOTATIONS.....	22
La section d'investissement.....	24-33
LA STRUCTURE D'INVESTISSEMENT	24
LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	25
LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT.....	28
❖ <i>Les subventions reçues et le Fonds de Compensation de la TVA</i>	
❖ <i>Les autres dotations</i>	
❖ <i>Les recettes diverses</i>	
❖ <i>L'autofinancement</i>	
LES EMPRUNTS	30
Annexes.....	34-48
ANNEXE N°1 - INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS	34
ANNEXE N°2 - LISTE DÉTAILLÉE DES INVESTISSEMENTS PROPREMENT-DITS	35

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'exercice 2022 a été fortement impacté par les effets de la crise économique et le contexte inflationniste qui a entraîné une forte augmentation des dépenses. Cette situation a eu des effets sur les équilibres budgétaires et notamment le niveau du résultat de l'exercice qui a subi pleinement les conséquences de cette situation exceptionnelle.

Concernant les réalisations 2022, les principaux éléments suivants peuvent déjà être soulignés :

- Des dépenses réelles de fonctionnement qui s'élèvent à 167,178 M€ soit un montant en augmentation de +10,516 M€ (+6,71%) par rapport à 2021
- Les dépenses de personnel enregistrent les effets des mesures nationales et locales et s'élèvent globalement à 100,374 M€ soit +5,836 M€ (+6,17%) par rapport au réalisé 2021
- Les charges à caractère général sont impactées par l'ensemble des augmentations de prix liées au contexte inflationniste et ressortent à 30,357 M€ (+3,333 M€, soit +12,33%)
- Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant global de 179,042 M€ soit +7,176 M€ (+4,18%), enregistrent une dynamique sur certaines ressources fiscales (voir pages 18 à 22). Elles comprennent également une évolution sur les produits des services suite à la reprise d'activités de nombreux secteurs et notamment celui des activités sportives avec l'augmentation de la fréquentation des piscines.
- Une épargne nette d'un montant de 2,264 M€ qui subit directement les augmentations incontournables des dépenses réelles de fonctionnement
- Des dépenses d'investissement proprement dits qui ressortent pour l'exercice 2022 à **32,494 M€**, comprenant la réalisation du chapiteau à la Cité du Cirque, l'acquisition de locaux pour le transfert du Conservatoire, le renouvellement des terrains de foot en synthétique, la reconstruction du gymnase de la Briqueterie..., la liste complète des investissements réalisés est présentée en annexe de ce document.
- Le financement de ces investissements a été réalisé grâce à l'autofinancement et également par le recours à un volume d'emprunts nouveaux de 16,100 M€. L'encours de dette s'établit ainsi à 81 M€ (soit +7,4M€).
- Sur ces bases, le résultat global de la section de fonctionnement ressort à 20,212 M€. Celui-ci est affecté prioritairement à la couverture du résultat de la section d'investissement (soit -16,691 M€ y compris restes à réaliser de 2022).

Le résultat de fonctionnement propre à l'exercice 2022 est en diminution compte tenu de la nécessité d'absorber l'ensemble des augmentations de prix sur les charges courantes et également les effets sur la masse salariale.

L'excédent global disponible et libre d'affectation en 2022 est donc de 3,520 M€. Celui-ci sera repris lors du vote du Budget Supplémentaire 2023.

LES RÉSULTATS DE CLÔTURE

La section de fonctionnement présente un excédent de **20,212 M€**.

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES	Crédits votés	194 008 753,11
	Réalisations nettes	179 481 928,81
RECETTES	Crédits votés (1)	176 958 531,00
	Réalisations nettes	182 643 445,20
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022	Solde d'exécution :	
	Excédent	3 161 516,39

(1) montant hors résultat reporté

À ce résultat propre à l'exercice 2022 est ajouté le résultat de 2021 :

RÉSULTATS REPORTÉS 2021	Excédents antérieurs reportés	17 050 222,11
--------------------------------	-------------------------------	---------------

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT CUMULÉS 2022	Excédent	20 211 738,50
---	-----------------	----------------------

Le résultat global d'investissement s'élève à – **16,691 M€** et tient compte des restes à réaliser pour un solde négatif de **- 4,372 M€**.

INVESTISSEMENT		
DÉPENSES	Crédits votés	90 581 290,59
	Réalisations nettes	53 440 168,43
RECETTES	Crédits votés (1)	98 019 302,03
	Réalisations nettes	48 559 183,97
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022	Solde d'exécution :	
	Déficit	-4 880 984,46
RESTES À RÉALISER (RAR)	Dépenses	7 757 276,58
	Recettes	3 384 832,44
	Solde des restes à réaliser au 31/12/22 :	
	Déficit	-4 372 444,14

(1) montant hors résultat reporté

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 - RAR	Déficit	-9 253 428,60
---	----------------	----------------------

À ce résultat de l'exercice 2022 est ajouté le résultat de 2021 :

RÉSULTATS REPORTÉS 2022	Déficits antérieurs reportés	-7 438 011,44
--------------------------------	------------------------------	---------------

RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT CUMULÉS 2022	Déficit	-16 691 440,04
--	----------------	-----------------------

Après couverture du besoin d'équilibre en investissement, le solde disponible libre d'affectation pour l'exercice 2023 s'élève à

3 520 298,46

Ce résultat global de l'exercice 2022 est impacté par le contexte économique et les forts niveaux d'inflation constatés tout au long de l'année qui ont pesé sur de nombreuses dépenses.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Après deux exercices impactés par la crise sanitaire, l'année 2022 est marquée par un contexte économique fortement bouleversé du fait d'un fort niveau d'inflation. Cela se traduit notamment par une augmentation importante des dépenses courantes de fonctionnement qui vient impacter les équilibres financiers 2022.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 179,482 M€ dont 167,179 M€ de mouvements réels et 12,303 M€ de mouvements d'ordre.

Les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une progression de 6,71 % par rapport à 2021 représentant un montant de dépenses supplémentaires de 10,516 M€.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2021	Variation en €	Variation en %
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	30 357 093,46	27 023 989,95	3 333 103,51	12,33%
CHARGES DE PERSONNEL	100 374 093,28	94 537 739,90	5 836 353,38	6,17%
ATTÉNUATION DE PRODUITS	548 202,88	563 844,00	-15 641,12	-2,77%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 148 741,26	25 361 285,09	787 456,17	3,10%
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS	170 842,89	200 522,55	-29 679,66	-14,80%
CHARGES FINANCIÈRES	1 027 674,45	1 046 292,64	-18 618,19	-1,78%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 552 173,95	7 928 747,49	623 426,46	7,86%
Sous-total dépenses réelles	167 178 822,17	156 662 421,62	10 516 400,55	6,71%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 882 484,64	109 133,20	2 773 351,44	2541,25%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 420 622,00	9 352 338,12	68 283,88	0,73%
Sous-total dépenses d'ordre	12 303 106,64	9 461 471,32	2 841 635,32	30,03%
Total dépenses de fonctionnement	179 481 928,81	166 123 892,94	13 358 035,87	8,04%

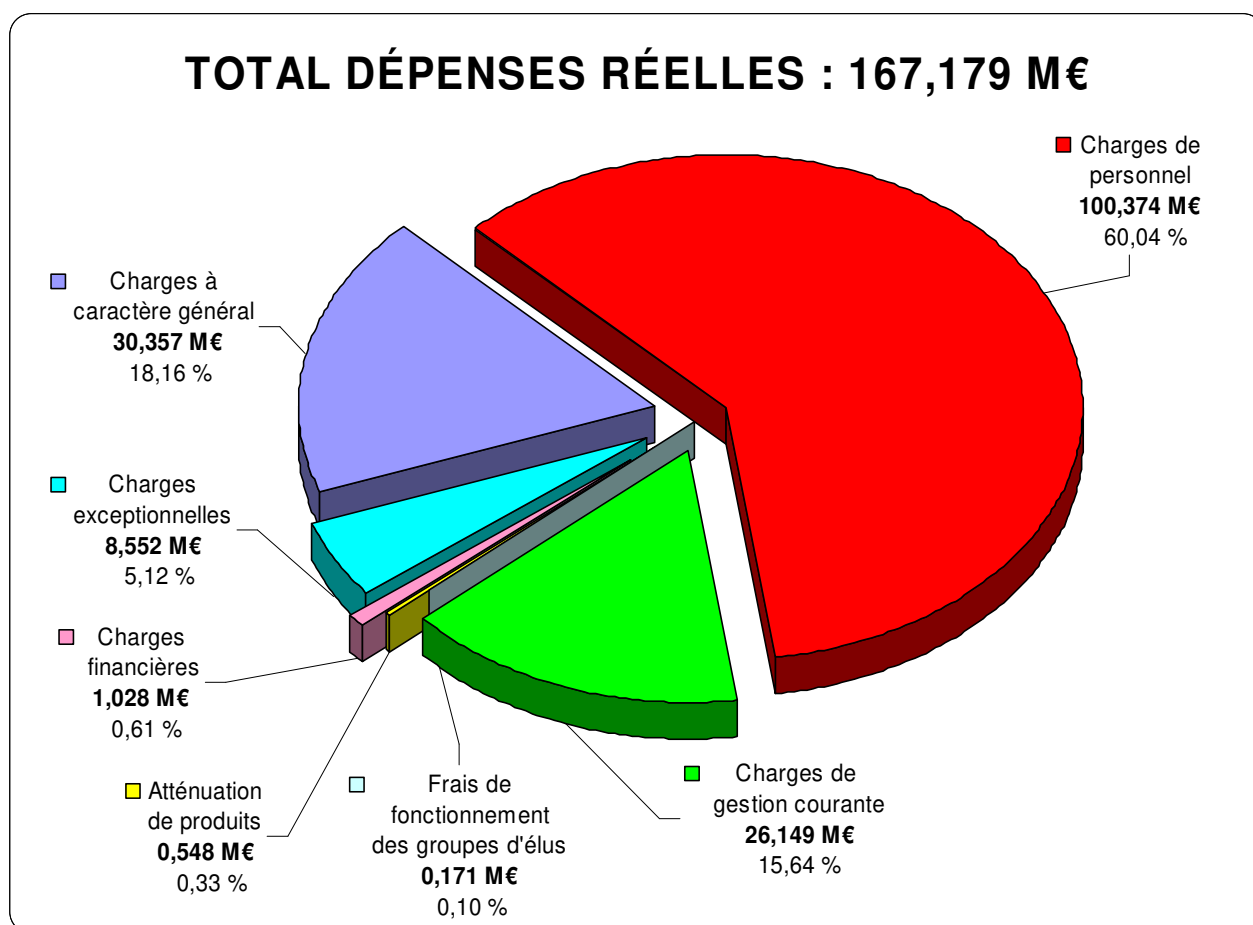
Les réalisations 2022 prennent en compte les principales variations suivantes :

- les charges à caractère général évoluent de +12,33% par rapport à 2021 soit des dépenses supplémentaires à hauteur de +3,333 M€ avec principalement l'impact de la forte augmentation des tarifs de l'énergie et l'inflation généralisée sur de nombreuses matières, fournitures et prestations
- les frais de personnel sont impactés des différentes mesures nationales et locales entraînant une progression de +6,17 % soit +5,836 M€ pour atteindre un montant global de 100,374 M€
- les autres charges de gestion courante comprenant les subventions versées intègrent une augmentation du soutien de la Ville du Mans vers son CCAS avec un accompagnement complémentaire de +0,330 M€. Par ailleurs, l'exercice 2022 est marqué par la reprise en régies des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) gérés auparavant par l'UMCS. Le volume de subventions versées est donc réduit à ce titre de 0,766 M€, les dépenses correspondantes étant reprises dans le fonctionnement courant de la collectivité.

Les dotations de compensation versées à Le Mans Métropole suite aux différents transferts de compétence comprennent en 2022 un ajustement à la baisse de celle relative à la Promotion du Tourisme (-0,403 M€) suite à la diminution de la participation versée par LMM à l'office de Tourisme (délibération du 15/12/2022, impact du Covid sur l'activité du délégataire)

- les frais financiers se stabilisent à 1,027 M€ (1,046 M€ en 2021)

L'ensemble des évolutions constaté sur les dépenses de fonctionnement en 2022 est décrit dans le document aux pages suivantes.



Les charges à caractère général

Ce chapitre des dépenses courantes a été fortement impacté en 2022 par les évolutions d'un très grand nombre de prix de matières et fournitures dans l'ensemble des domaines de compétence de la collectivité. Cela s'est traduit par une charge supplémentaire de +3,333 M€ (+18,16% par rapport aux réalisations 2021). Le montant réalisé atteint ainsi 30,357 M€.

Ce contexte explique la nécessité en 2022 d'avoir du inscrire des crédits complémentaires importants lors des deux décisions modificatives de l'exercice. Cette situation n'ayant pas pu être anticipée au moment de la préparation du budget primitif 2022.

Les évolutions les plus significatives se situent sur les postes suivants :

- énergie (électricité, gaz et chauffage urbain) : le montant réalisé s'établit à 6,300 M€ soit +2,074M€ (+49%) , il est lié à la forte augmentation des tarifs intervenue au début de l'exercice 2022
- achats de denrées alimentaires pour la cuisine centrale : les dépenses s'établissent globalement à 3,786 M€ soit +0,265 M€ (+7,63%), l'inflation sur de nombreuses denrées a été constatée tout au long de l'exercice (exemple : viande de bœuf +20%, viande de pintade +50%, pâtes et légumes secs +30%, lait Bio +8%, œufs +45%...)

Les diverses participations de la Ville du Mans versées aux délégataires, concessionnaires et autres établissements

Les Quinconces - L'Espal :

Le montant versé s'établit globalement à 4,018 M€. Il prend en compte une contribution complémentaire permettant de couvrir le loyer désormais versé par Les Quinconces- L'Espal à la Ville du Mans suite au changement de statuts intervenu au 1^{er} juillet 2021. Le montant versé à ce titre est de 723 710 € pour 2022, s'agissant d'une dépense et d'une recette de même montant l'impact est neutre pour la Ville, cela vient cependant augmenter les masses budgétaires.

SEM Le Mans Évènements pour le Palais des Congrès et de la Culture :

Le montant global versé en 2022 s'établit à 0,937 M€. Il se répartit selon les modalités contractuelles suivantes :

- 0,863 M€ au titre de la compensation forfaitaire versée au délégataire,
- 0,059 M€ au titre des locations immobilières (mise à disposition des équipements),
- 0,015 M€ de prestations de service (billets de spectacles).

Le délégataire a versé une redevance sur le chiffre d'affaires de 8 141 € HT pour l'activité du 31 mai 2021 au 31 mai 2022. Par ailleurs, le résultat net avant impôt permet le versement d'un intéressement de 26 494 €.

Stade Marie Marvingt – Le Mans Stadium

En application du contrat de concession et de ses avenants, notamment l'avenant n° 10 approuvé par délibération du 24 juin 2021, la participation de la Ville se décompose comme suit :

- 1,563 M€ au titre de la contribution forfaitaire annuelle prévue à l'article 34 du contrat de concession,
- 1,289 M€ au titre du remboursement de l'emprunt dit « tranche B »,
- 2,672 M€ au titre de l'indemnisation pour absence de club résident (article 55 bis du contrat de concession).

Antarès :

La DSP pour la gestion de l'espace culturel et sportif Antarès a été renouvelée au 1^{er} juillet 2018. Le montant global versé au délégataire en 2022 s'élève à 0,416 M€. Il comprend :

- 0,346 M€ au titre de la compensation forfaitaire,
- 0,045 M€ pour la mise à disposition des locaux
- 0,025 M€ pour les achats de billets de spectacles

Au titre du résultat de l'exercice 2021, le délégataire a versé en 2022 une redevance d'un montant global de 6 080 €.

Le Plongeur – Cité du Cirque :

En application de la convention de mars 2022 et de son avenant n°2 de décembre 2022, la participation de la Ville pour l'exercice s'est élevée à 1 401 780 €.

La redevance annuelle fixe versée par le Plongeur-Cité du Cirque pour mise à disposition de l'ouvrage et des équipements est de 92 540 € (en application de la convention de mars 2022).

Les dotations de compensation versées à Le Mans Métropole suite aux transferts de compétence

Le transfert de compétence s'accompagne du versement d'une dotation visant à compenser le montant de la charge nette ainsi transférée. La Ville du Mans verse annuellement à Le Mans Métropole les dotations suivantes :

- École Supérieure d'Art et de Design Tours-Angers-Le Mans : 1 367 475 €
- Promotion du Tourisme : 237 000 € (*dotation ajustée en 2022 par délibération du 15/12/2022*)
- Sport Professionnel : 1 945 000 €
- Défense Extérieure contre l'Incendie : 22 450 €

Un montant total de dotation de 3 571 925 € a été versé en 2022 par la Ville du Mans à le Mans Métropole.

Les charges de personnel

Pour la Ville du Mans, l'ensemble des dépenses de personnel s'élèvent à 102,287 M€ soit + 6,04 % par rapport à 2021. Ce montant tient compte de l'ensemble des ajustements intervenus en cours d'exercice sur la masse salariale et notamment l'impact de l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022.

	CA 2022	CA 2021	Variation en M€	Variation en %
Chapitre 012 (DRH et autres services)	100,374	94,538	5,836	6,17%
Autres dépenses du service Ressources Humaines	1,913	1,927	-0,015	-0,73%
Dépenses totales de personnel	102,287	96,465	5,821	6,04%

La déclinaison des principales charges de personnel du chapitre 012 se présente comme suit :

	CA 2022	CA 2021	Évolution en M€
Rémunérations :			
- personnel titulaire	36,193	35,199	0,994
- personnel non titulaire	6,460	4,897	1,563
- personnel extérieur	2,689	2,392	0,297
- personnel occasionnel	1,230	0,991	0,239
Régime indemnitaire	6,435	6,065	0,370
Régime indemnitaire des agents non titulaires	1,830	1,367	0,463
Dotation complémentaire de rémunération	2,814	2,732	0,082
Nouvelle bonification indiciaire (NBI) et supplément familial de traitement (SFT)	0,960	0,962	-0,002
Contrats aidés	0,232	0,308	-0,076
Facturation inter-collectivités	16,959	16,654	0,305
Charges patronales	23,131	21,680	1,451
C.N.F.P.T.	0,449	0,395	0,054
Élections et recensement	0,286	0,131	0,155
Divers	0,684	0,742	-0,058
Total	100,352	94,515	5,837

L'évolution globale sur 2022 est notamment liée à la revalorisation du point d'indice sur 6 mois qui vient également impacter la facturation inter-collectivités. A noter également le recrutement d'agents contractuels sur des postes permanents qui explique l'évolution de +1,563 M€ sur cette ligne budgétaire.

L'effectif au 31 décembre 2022 est de 1 696 agents permanents soit +48 agents par rapport à 2021. Cette augmentation est liée à une reprise de l'activité suite au ralentissement constaté pendant la crise sanitaire et également le recrutement d'agents permanents nécessaires au dimensionnement des services et projets du territoire. Cette évolution est également due à la reprise en régie de la gestion des EAJE de l'UMCS au 1^{er} janvier 2022.

Ville du Mans / Compte Administratif 2022 /

Au-delà du seul chapitre 012, d'autres dépenses sont à prendre en compte au niveau du personnel, selon le détail suivant :

	CA 2022	CA 2021	Variation en M€
Charges à caractère général	0,071	0,104	-0,033
Formation	0,185	0,160	0,025
Autres charges de gestion courante	1,503	1,467	0,036
Groupes élus	0,151	0,177	-0,026
Charges exceptionnelles	0,003	0,019	-0,016
Total	1,913	1,927	-0,014

Les réalisations de 2022 sont reconduites globalement sur ces différentes postes par rapport à celles de 2021. Il est à noter une reprise des actions de formation avec un montant qui progresse de 25 000 €.

Les recettes se rapportant à la gestion des ressources humaines

Les recettes sont détaillées selon les postes suivants :

	CA 2022	CA 2021	Évolution 2021 / 2022
Facturation Ville à Le Mans Métropole	3,128	2,799	0,329
Participations versées par l'État	0,070	0,133	-0,063
Remboursements sur rémunération de personnel (salaires + charges)	0,614	0,747	-0,133
Facturation CCAS	0,053	0,020	0,033
Autres recettes	0,019	0,005	0,014
Total	3,884	3,704	0,180

La hausse globale des recettes de +0,180 M€ se situe principalement sur la facturation à Le Mans Métropole qui a fait l'objet d'un ajustement suite à l'enquête effectuée auprès de l'ensemble du personnel.

La charge nette du personnel

Elle tient compte de l'ensemble des dépenses de personnel (Chapitre 012 + autres dépenses hors rémunération) minoré des recettes perçues (refacturation, participations État...). La charge nette pour 2022 s'établit à **98,403 M€** soit + 6,08 % par rapport à celle de 2021 (+ 5,642 M€) compte tenu des éléments explicatifs présentés dans les paragraphes ci-dessus.

	CA 2022	CA 2021	Variation en M€	Variation en %
Dépenses totales	102,287	96,465	5,822	6,04%
Recettes totales	3,884	3,704	0,180	4,86%
Charge nette de personnel	98,403	92,761	5,642	6,08%

Les subventions de fonctionnement aux organismes d'intérêt local

Le montant total des subventions versées en 2022 s'élève à 15,290 M€ (hors subventions qui relèvent de la gestion du personnel -COS, ACSAC et RIA).

Ce montant comprend la subvention versée au CCAS pour lequel la Ville du Mans a apporté un soutien complémentaire permettant de faire face au contexte difficile de l'exercice. Ainsi un abondement de 330 000 € a été voté portant la subvention globale à **10,522 M€ en 2022**.

Le soutien à l'ensemble du secteur associatif est reconduit sur la base d'un montant versé de **5,130 M€**. Il tient compte des modifications de certaines modalités de gestion notamment pour la réservation de places en crèches avec la contractualisation d'un marché spécifique.

Par ailleurs, la collectivité a repris en régie au 1^{er} janvier 2022 les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants auparavant gérés par l'UMCS. Le volume de subvention versée à ce titre est impacté par cette modification, les dépenses correspondantes étant reprises dans les charges courantes de fonctionnement.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 199,694 M€ dont 179,042 M€ de mouvements réels, 3,601 M€ de mouvements d'ordre et 17,050 M€ de résultats reportés.

Les recettes réelles totales propres à l'exercice augmentent de 4,18 % (soit + 7,176 M€) par rapport à 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2021	Variation en €	Variation en %
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	15 190 096,97	13 496 098,94	1 693 998,03	12,55%
IMPOTS ET TAXES	104 843 346,00	102 480 506,20	2 362 839,80	2,31%
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	54 674 679,74	52 722 006,21	1 952 673,53	3,70%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 571 806,25	1 680 691,88	891 114,37	53,02%
ATTÉNUATION DES CHARGES	614 116,01	747 242,61	-133 126,60	-17,82%
PRODUITS FINANCIERS	3 021,20	2 316,00	705,20	30,45%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 145 194,17	737 021,25	408 172,92	55,38%
Sous-total recettes réelles	179 042 260,34	171 865 883,09	7 176 377,25	4,18%
PRODUCTION IMMOBILISÉE	349 888,91	340 038,50	9 850,41	2,90%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 251 295,95	1 229 355,74	2 021 940,21	164,47%
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00%
TRANSFERT DE CHARGES	0,00	458 000,00	-458 000,00	-100,00%
Sous-total recettes d'ordre	3 601 184,86	2 027 394,24	1 573 790,62	77,63%
EXCÉDENT REPORTÉ	17 050 222,11	13 829 690,10	3 220 532,01	
Total recettes de fonctionnement	199 693 667,31	187 722 967,43	11 970 699,88	6,38%

Les produits des services et du domaine

Ils s'élèvent à 15,190 M€ soit 8,5% des recettes réelles totales. Ils sont en progression de 12,55 % par rapport à 2021.

En effet, certaines recettes ont retrouvé un niveau d'avant crise sanitaire du fait de la reprise d'activités et d'un retour de la fréquentation. Cela est notamment le cas pour les piscines et les activités sportives dont le montant global de recettes est de 1,641 M€ soit +0,854 M€ par rapport au réalisé de 2021. Les recettes des structures d'accueil de jeunes enfants enregistrent également une progression de +0,143 M€ pour atteindre un montant de 1,738 M€ soit le niveau enregistré en 2019 avant la crise sanitaire.

Au-delà du retour de ces recettes à un niveau normal d'activité, les éléments suivants peuvent être soulignés :

- Recettes du Centre de santé 0,618 M€ (0,535 M€ en 2021 soit + 0,083 M€)
- Concessions dans les cimetières 0,368 M€ (0,286 M€ en 2021 soit +0,082 M€)

Les autres produits de gestion courante

Ces produits sont essentiellement constitués des revenus des immeubles, ils enregistrent également une augmentation suite au retour d'activité :

- redevance cinéma Pathé.....0,550 M€ (0,274 M€ en 2021 soit +0,276 M€)
retour à une année pleine en 2022

- locations de salles municipales
Maisons de quartier.....0,250 M€ (0,098 M€ en 2021 soit +0,152 M€)
Hausse des demandes de locations de salles avec la reprise de nombreux évènements

- locations du service foncier 1,196 M€ (0,786 M€ en 2021 soit +0,410 M€)
le montant 2022 comprend le loyer versé par les Quinconces l'Espal en année pleine soit 0,724 M€ contre 0,248 M€ en 2021

- réseau de chaleur0 ,223 M€ (0,214 M€ en 2021)
redevance siège social et prime d'effaçabilité

Les recettes exceptionnelles

Elles s'élèvent à 1,145 M€ en 2022 (0,737 M€ en 2021) et comprennent principalement :

- les indemnités reçues par les assurances dans le cadre de sinistres qui s'élèvent globalement à 0,129 M€.
- le produit des ventes de matériel divers via le site Webenchères pour 0,064 M€
- des produits de cessions de biens à hauteur de 0,850 M€ (dont principalement la cession du centre de Tréboul pour 0,738 M€)

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La dotation globale de fonctionnement (DGF), qui regroupe plusieurs dotations d'État, représente en 2022 un montant total de **36 400 797 €**, en augmentation de 383 872 € par rapport à 2021 soit + 1,07 %.

Dotations de l'Etat	Notifié 2022	Notifié 2021	Écarts	
			Volume	%
Dotation forfaitaire :	28 440 851 €	28 376 206 €	+64 645 €	0,23%
<i>dont effet population</i>	<i>+64 645 €</i>	<i>+53 059 €</i>		
<i>dont écrêtement lié à l'écart au potentiel fiscal moyen</i>	<i>+ €</i>	<i>-138 804 €</i>		
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	7 184 132 €	6 835 058 €	+349 074 €	+ 5,11%
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	775 814 €	805 661 €	-29 847 €	-3,70%
Total dotations.....	36 400 797 €	36 016 925 €	+383 872 €	+ 1,07%

La dotation forfaitaire des communes

La dotation forfaitaire évolue en fonction de la population, d'une part, et de l'écrêtement calculé selon l'écart du potentiel fiscal par rapport à la moyenne nationale, d'autre part.

Cet écrêtement vise à libérer des crédits pour financer les hausses d'autres composantes de la DGF (notamment la progression de la péréquation). Il s'agit donc d'un dispositif de redéploiement au sein de la DGF du bloc communal.

La Loi de Finances 2022 a relevé le seuil d'application de cet écrêtement (appliqué lorsque le potentiel fiscal de la commune est supérieur à 85% du potentiel fiscal moyen, au lieu de 75% auparavant) permettant à la Ville du Mans de ne plus être prélevée à ce titre en 2022.

Le montant de la dotation forfaitaire représente **28 440 851 €**, soit +0,23% par rapport à 2021.

La dotation de solidarité urbaine (DSU)

L'indice synthétique de ressources et de charges retenu pour l'éligibilité et le calcul de la DSU classe la Ville du Mans à la 355^{ème} place en 2022 alors qu'elle était au rang 374 en 2021.

Conjuguée à l'évolution de l'enveloppe nationale, cette situation permet d'enregistrer une hausse de + 349 074 €, portant le montant de la DSU 2022 à **7 184 132 €**.

La dotation nationale de péréquation (DNP)

La Ville du Mans demeure éligible à la DNP car elle remplit les conditions de droit commun définies selon les critères de potentiel financier par habitant et d'effort fiscal.

Le montant perçu en 2022 s'établit à **775 814 €**, soit -29 847 € par rapport à 2021. Cette diminution est liée au libre jeu des critères, et notamment à la baisse de l'écart au potentiel financier moyen par habitant.

LES IMPOTS ET TAXES

▪ Les impôts locaux avec pouvoir de taux : 75 864 566 €

Par rapport à 2021, la Ville du Mans reçoit un produit fiscal complémentaire de 2 722 063 € lié uniquement à l'évolution des bases, les taux d'imposition ayant été reconduits.

	Produit définitif		Ecart	
	2022	2021	En €	En %
Taxe d'habitation	2 112 370 €	1 896 105 €	+216 265 €	+ 11,41%
Taxe foncier bâti	64 058 999 €	61 906 938 €	+2 152 061 €	+ 3,48%
Taxe foncier non bâti	209 472 €	197 042 €	+12 430 €	+ 6,31%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	8 945 232 €	8 634 882 €	+310 350 €	+ 3,59%
Sous-total 4 taxes directes locales	75 326 073 €	72 634 967 €	+2 691 106 €	+ 3,70%
Taxe d'habitation Logements Vacants (THLV)	538 493 €	507 536 €	+30 957 €	+ 6,10%
Soit un produit à pouvoir de taux de ...	75 864 566 €	73 142 503 €	+2 722 063 €	+ 3,72%

⇒ La valeur du point d'impôt 2022 définitif est de 0,759 M€

- **Produit des quatre taxes directes locales : 75 326 073 €**

L'évolution du produit fiscal 4 taxes (hors THLV) est de + 2 691 106 € soit + 3,70 %, compte tenu des éléments suivants :

- la régularisation par l'administration fiscale des locaux restant soumis à la taxe d'habitation (certaines administrations publiques, associations et ordres professionnels) ;
- la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition décidée par l'Etat de +3,4% appliquée aux locaux d'habitation et aux locaux professionnels industriels pour la taxe foncière et la CFE ;
- l'évolution des bases des locaux professionnels non industriels à partir des actualisations de loyers issues des déclarations des propriétaires, soit en moyenne +0,6% , pour la taxe foncière et la CFE.
- les évolutions physiques des valeurs locatives en considération des constructions, démolitions, changement d'activité,

- **Produit de taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) : 538 493 €**

Le montant de THLV (hors prise en compte des dégrèvements) est en légère augmentation de + 30 957 €.

▪ Les rôles supplémentaires et complémentaires des quatre taxes directes locales

Les rôles supplémentaires correspondent à un produit lié à des omissions ou à des sous-évaluations d'imposition sur les années précédentes tandis que les rôles complémentaires correspondent à une régularisation sur l'année en cours.

Rôles supplémentaires :	149 544 €
Rôles complémentaires :	<u>639 764 €</u>
Total :	789 308 €

S'agissant de réparer des erreurs ou omissions, ce produit peut évoluer de façon aléatoire d'une année sur l'autre.

Au regard de ces éléments, le produit constaté en 2022 est en augmentation de + 3 956 € par rapport à 2021.

▪ **Les compensations d'exonérations fiscales : 5 136 549 €**

Allocations compensatrices d'exonérations	Notifié 2022	Notifié 2021	Volume	Écarts %
Taxe sur le foncier bâti (ZFU, HLM en ZUS et personnes de conditions modestes, exonérations de certains immeubles, réduction des valeurs locatives des établissements industriels) et taxe sur le foncier non bâti	3 355 155 €	2 739 953 €	+615 202 €	+ 22,45%
Contribution économique territoriale (CFE en ZFU et QPV, diffuseurs de presse, bases minimum de CFE, CVAE en ZAT, réduction des valeurs locatives des établissements industriels)	1 781 394 €	1 683 915 €	+97 479 €	+ 5,79%
Total allocations compensatrices.....	5 136 549 €	4 423 868 €	+712 681 €	+ 16,11%

Il s'agit des allocations compensatrices d'exonérations, qui concernent principalement :

- pour la taxe sur le foncier bâti :
 - la réduction des valeurs locatives des locaux industriels,
 - les exonérations des organismes HLM en zone urbaine sensible et quartiers prioritaires de la politique de la Ville

A noter : les allocations compensatrices étant calculées à partir du taux de l'année antérieure, l'augmentation constatée en 2022 est liée à la récupération en 2021 du taux départemental de taxe foncière (suite à la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales).

- pour la fiscalité professionnelle (CFE et CVAE) :
 - la réduction des valeurs locatives des locaux industriels,
 - l'exonération de CFE pour les contribuables assujettis à la base minimum et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 000 €,
 - l'exonération de CFE pour les diffuseurs de presse.

Au total, le montant 2022 des allocations compensatrices est de 5 136 549 € (soit + 712 681 € par rapport à 2021).

▪ **Les autres recettes fiscales sans pouvoir de taux : 8 840 801 €**

	Produit définitif		Ecart	
	2022	2021	En €	En %
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCom)	2 052 540 €	2 054 532 €	-1 992 €	-0,10%
Taxe additionnelle au Foncier Non Bâti	226 324 €	211 752 €	+14 572 €	+ 6,88%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	687 463 €	638 365 €	+49 098 €	+ 7,69%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	5 874 474 €	6 984 817 €	-1 110 343 €	-15,90%
Soit un produit de	8 840 801 €	9 889 466 €	-1 048 665 €	-10,60%

La CVAE enregistre une diminution importante de - 1 110 343 € (après une diminution de - 0,746 M€ en 2021) principalement due à l'effet de la crise sanitaire.

En effet, le produit perçu par la collectivité en 2022 correspond au reversement, par l'Etat, des cotisations payées en 2021 par les entreprises.

A noter : à compter de 2023, les collectivités ne percevront plus de CVAE. Cette recette sera substituée par une fraction de TVA nationale.

Le produit global lié à la fiscalité locale s'élève ainsi à :

75 864 566 € + 789 308 € + 5 136 549 € + 8 840 801 € = **90 631 224 €**

▪ **La garantie de neutralité de la réforme fiscale de la taxe professionnelle : 6 495 495 €**

Suite à la suppression de la Taxe Professionnelle, la ville du Mans est éligible à la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) devant assurer en valeur 2011 l'équilibre financier de la réforme fiscale.

Pour 2022, les montants perçus en 2021 ont été reconduits.

	Produit définitif		Ecart	
	2022	2021	En €	En %
FNGIR ⁽¹⁾	4 352 499 €	4 352 499 €	-	-
DCRTP ⁽²⁾	2 142 996 €	2 142 996 €	-	-
Soit un total de	6 495 495 €	6 495 495 €	-	-

⁽¹⁾ Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

⁽²⁾ Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

▪ **Les taxes indirectes : 11 909 857 €**

	Produit définitif		Ecart	
	2022	2021	En €	En %
Droits de mutation	7 523 967 €	6 783 695 €	+740 272 €	+ 10,91%
Taxe sur l'électricité	2 484 996 €	2 443 633 €	+41 363 €	+ 1,69%
Compensation de la taxe sur les spectacles	855 660 €	855 660 €	+ €	+ 0,00%
Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)	1 045 234 €	1 188 028 €	-142 794 €	-12,02%
Soit un total de ...	11 909 857 €	11 271 016 €	+638 842 €	+ 5,67%

• **La taxe sur les droits de mutation** d'un montant de **7 523 967 €** continue d'enregistrer une dynamique importante avec une augmentation de +10,9 % par rapport à l'an dernier (augmentation de +25,65% entre 2020 et 2021).

• L'évolution de **la taxe sur l'électricité** résulte de la variation des quantités consommées représentant une recette de **2 484 996 €** en augmentation de +1,7% par rapport au montant perçu en 2021.

- **La compensation relative à la taxe sur les spectacles** (suite à la suppression de cette taxe en Loi de Finances 2015) est reconduite à son niveau habituel, soit **855 660 €**.

- **La taxe locale sur la publicité extérieure**

Le montant de **1 045 234 €** réalisé en 2022 est en diminution de -142 794 €, soit -12% par rapport à 2021. La recette perçue tient compte de la mise en œuvre du nouveau Règlement Local de Publicité Extérieure

LES AUTRES DOTATIONS

- **La dotation générale de décentralisation (DGD)**

Cette dotation est figée au montant annuel de 904 742 €.

- **Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**

En 2022, la Ville du Mans a bénéficié d'un solde net de droit commun au titre du FPIC de **1 174 580 €** (attribution de 1 716 406 €, prélèvement de 541 826 €).

- **La dotation de solidarité communautaire (DSC)**

La recette en provenance de Le Mans Métropole s'est élevée en 2022 à **1 657 447 €**.

Elle se compose de :

- la dotation de solidarité communautaire dite « classique » à hauteur de **841 173 €** ;
- la solidarité complémentaire issue du Fonds de Péréquation (FPIC) avec redistribution du solde net perçu par la Communauté Urbaine (soit 2 101 859 €) soit **816 274 €** pour Le Mans ;
- le versement de dotations de compensation consécutives au transfert des compétences de distribution de gaz et d'électricité d'une part, et de taxe de séjour, d'autre part, pour des montants respectivement fixés à **111 239 €** et **516 400 €**.

Synthèse des recettes liées au FPIC :

Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	Notifié 2022	Notifié 2021	Écarts Volume	%
<u>Montants de droit commun de la Ville du Mans</u>				
Prélèvement	541 826 €	563 812 €	-21 986 €	-3,90%
Reversement	1 716 406 €	1 683 365 €	+33 041 €	+ 1,96%
Solde net perçu au titre du droit commun	1 174 580 €	1 119 553 €	+55 027 €	+ 4,92%
<u>Dotation de solidarité versée par Le Mans Métropole</u>				
Dotation de solidarité communautaire assise sur le FPIC	816 274 €	785 734 €	+30 540 €	+ 3,89%
Total des recettes liées au FPIC	1 990 854 €	1 905 287 €	+85 567 €	+ 4,49%

- **La dotation exceptionnelle Filet Sécurité Inflation**

La loi de Finances Rectificative 2022 a instauré un filet sécurité afin d'accompagner les collectivités suite à la forte hausse des dépenses d'énergie, d'alimentation et également suite à la revalorisation du point d'indice. Compte tenu de l'impact estimé sur le compte administratif 2022 de la Ville du Mans, le montant de cette dotation a été évalué à 3,828 M€, un premier acompte de 2,061 M€ a été versée en 2022, le solde sera attribué en 2023 sur la base des chiffres définitifs connus et transmis à l'Etat.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LA STRUCTURE D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations	% de réalisations
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	8 665 025,00	8 652 055,90	99,85%
GESTION ET RENÉGOCIATION DETTE	22 300 150,00	6 800 000,00	30,49%
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS	48 676 844,15	32 493 584,76	66,75%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 000,00	0,00	0,00%
DIVERS	520 860,00	497 468,54	95,51%
Sous-total dépenses réelles	80 168 879,15	48 443 109,20	60,43%
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 228 500,00	1 219 776,31	99,29%
OPÉRATIONS DIVERSES ET PATRIMONIALES	1 745 900,00	3 777 282,92	216,35%
Sous-total dépenses d'ordre	2 974 400,00	4 997 059,23	168,00%
RÉSULTAT N-1	7 438 011,44	0,00	0,00%
Total dépenses d'investissement	90 581 290,59	53 440 168,43	59,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations	% de réalisations
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	3 238 700,00	3 332 356,32	102,89%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 660 371,15	3 604 557,43	63,68%
EMPRUNTS NOUVEAUX	30 697 520,00	13 100 000,00	42,67%
GESTION ET RENÉGOCIATION DE DETTE	22 300 000,00	9 800 000,00	43,95%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	7 500,00	
IMMOBILISATIONS EN COURS	554 247,06	461 076,83	83,19%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 000,00	360,00	6,00%
DIVERS	758 000,00	5 500,00	0,73%
Sous-total	63 214 838,21	30 311 350,58	47,95%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT POUR COUVERTURE DU DÉFICIT N-1	4 548 852,38	4 548 852,38	100,00%
Sous-total recettes réelles	67 763 690,59	34 860 202,96	51,44%
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	9 201 500,00	9 200 507,90	99,99%
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHES A DES PARTICIPATIONS	914 700,00	938 494,10	102,60%
AUTRES OPÉRATIONS D'ORDRE	12 701 400,00	3 559 979,01	28,03%
Sous-total recettes d'ordre	22 817 600,00	13 698 981,01	60,04%
Total recettes d'investissement	90 581 290,59	48 559 183,97	53,61%

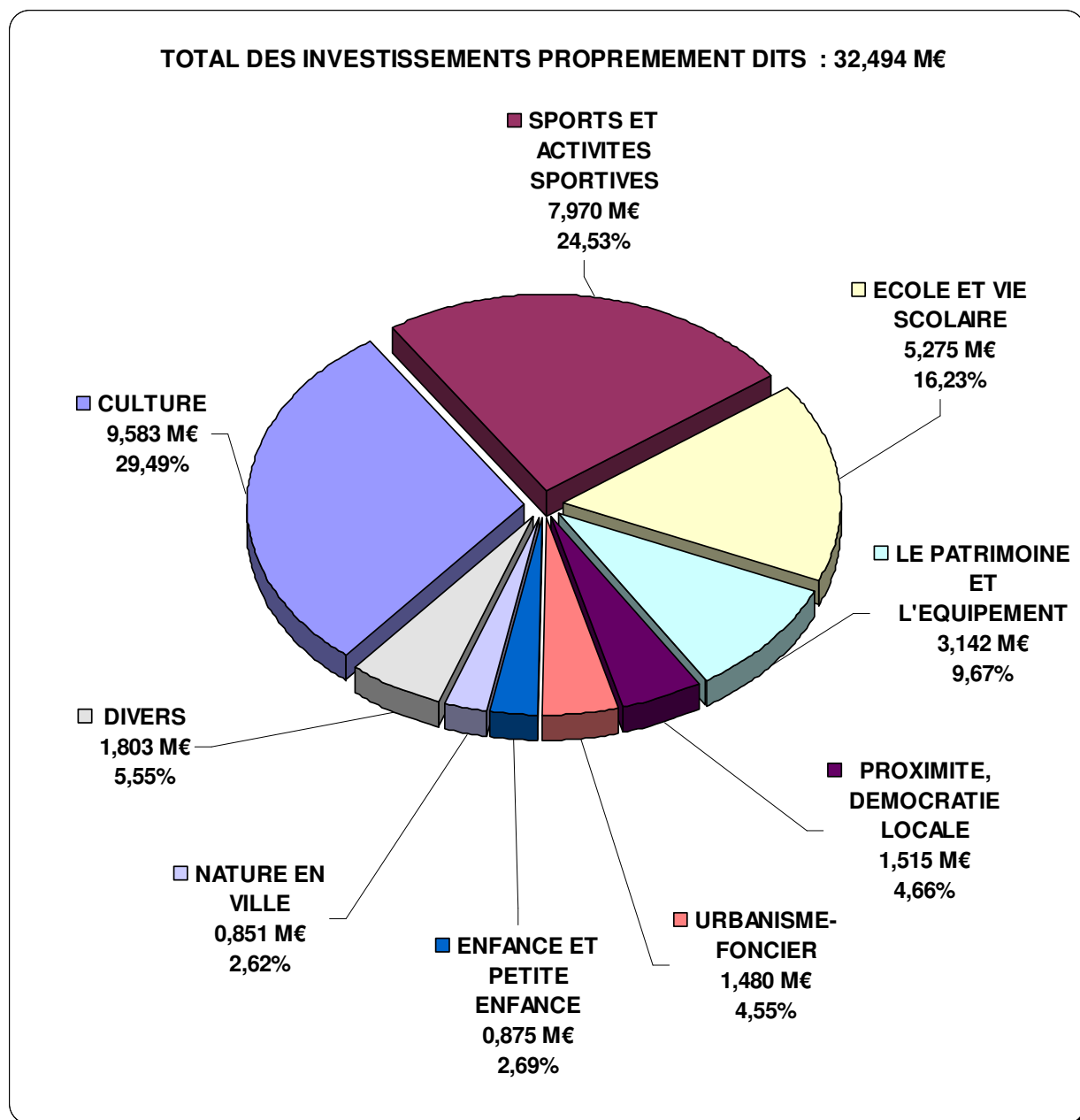
LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Les investissements proprement dits (travaux et acquisitions) s'élèvent à **32,494 M€**, représentant le niveau le plus important de réalisation depuis 2018.

Les principaux investissements réalisés sur 2022 sont :

- Chapiteau cité du cirque - Le Plongeur..... 3,523 M€
- Locaux Paul Courboulay - transfert du conservatoire 2,925 M€
- Renouvellement des terrains de football en gazon synthétique 2,463 M€
- Acquisitions foncières 1,460 M€
- Reconstruction du gymnase de la Briqueterie 1,278 M€
- Plan numérique..... 0,831 M€
- Atlantides générateurs et panneaux photovoltaïques 0,741 M€
- Véhicules utilitaires et Poids-Lourds..... 0,606 M€
- Multi-accueil l'Île aux enfants - reconstruction 0,537 M€
- Mairie annexe - Sablons..... 0,519 M€
- Ile aux sports - vestiaires..... 0,506 M€
- Informatique et télécommunications 0,476 M€
- Théâtre Radeau Fonderie 0,455 M€
- Renouvellement suite bureautique 0,399 M€
- Espace culturel des Quinconces - réfection terrasse bois 0,382 M€
- Equipement tous services 0,371 M€
- Élémentaire Jean Mermoz 0,361 M€
- Centre aquatique des Atlantides 0,359 M€
- Élémentaire Camille Claudel 0,315 M€
- Gymnase Alain Fournier - rénovation globale..... 0,308 M€
- Cité du cirque Marcel Marceau..... 0,273 M€
- Conservatoire-annexe Banjan-rénovation globale extérieure. 0,272 M€
- Etudes - matériels - équipements sportifs 0,269 M€
- Espace Gisèle Halimi - Le Mans 0,268 M€
- Espace culturel les Quinconces 0,264 M€
- Vélodrome Bollée..... 0,258 M€
- Élémentaire Jules Ferry remplacement menuiseries extérieures..... 0,243 M€

Répartition par secteur d'activité



Rétrospective sur le montant des investissements réalisés de 2018 à 2022

Année	Montants inscrits	Montants	Taux de réalisations
2018	24,896 M€	16,933 M€	68,02%
2019	34,552 M€	22,466 M€	65,02%
2020	32,155 M€	23,927 M€	74,41%
2021	33,970 M€	20,602 M€	60,65%
2022	48,677 M€	32,494 M€	66,75%

LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les principales recettes permettant d'assurer le financement de la section d'investissement sont les subventions, le FCTVA, l'autofinancement et l'emprunt (détaillés pages 29 et 30).

Les subventions reçues

Elles représentent un volume de recettes de 3,605 M€ dont le détail figure ci-après :

Opérations	FEDER	État	Région	Conseil Départemental	DSIL	Divers (dont LMM)	Total
ACTIONS TERRITORIALISEES						1 012,00 €	1 012,00 €
MUSEES DE TESSE ET REINE BERENGERE		5 713,00 €					5 713,00 €
MURAILLE - ENTRETIEN ET REVALORISATION		12 833,97 €					12 833,97 €
JARDINS DE LA CATHEDRALE		4 170,00 €					4 170,00 €
INTERVENTIONS SUR BATIMENTS DIVERS		12 122,71 €					12 122,71 €
EQUIPEMENT TOUS SERVICES		7 448,50 €					7 448,50 €
ACTIONS EN FAVEUR DES AGENTS HANDICAPES						3 467,80 €	3 467,80 €
CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD						6 265,00 €	6 265,00 €
CRECHE FAMILIALE QUARTIERS SUD (BRUYERES)						2 566,00 €	2 566,00 €
CRECHE FAMILIALE QUARTIERS OUEST (ROGER BOUVET)						2 274,00 €	2 274,00 €
CRECHE FAMILIALE GAZONFIER						2 239,00 €	2 239,00 €
CRECHE FAMILIALE DES MAILLETS						1 046,72 €	1 046,72 €
MULTI-ACCUEIL DES HALLES						4 397,36 €	4 397,36 €
MULTI-ACCUEIL NOVAXIS						19 231,58 €	19 231,58 €
MULTI-ACCUEIL TECHNOPOLE UNIVERSITE						6 846,00 €	6 846,00 €
MULTI-ACCUEIL SAINTE CROIX						781,91 €	781,91 €
ETANGS CHAUDS						32 072,75 €	32 072,75 €
CENTRE DU GUE BERNISSON						386,00 €	386,00 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES						373,00 €	373,00 €
MULTI ACCUEIL DES SABLONS - RECONSTRUCTION		271 000,05 €			162 821,46 €	352 313,48 €	786 134,99 €
GYMNASE PIERRE ROUZIERE - EPAU	635 000,00 €	203 859,62 €					838 859,62 €
SPL CENOVIA VELODROME BOLLEE			160 000,00 €				160 000,00 €
VEHICULES UTILITAIRES ET PL		40 000,00 €					40 000,00 €
EGLISE NOTRE DAME DE LA COUTURE			41 176,00 €	13 130,00 €			54 306,00 €
GYMNASE ALBERT CAMUS		36 000,00 €					36 000,00 €
GYMNASE FLORENCE ARTHAUD - LA MADELEINE - RENOVATION GLOBALE					141 346,20 €	160 000,00 €	301 346,20 €
COMPLEXE COUBERTIN - RENOVATION COMPLETE			38 735,40 €				38 735,40 €
EGLISE NOTRE DAME DU PRE		5 591,97 €					5 591,97 €
NSN - NOUVEAUX SERVICES NUMERIQUES		70 392,00 €					70 392,00 €
SPL CENOVIA MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE			200 000,00 €				200 000,00 €
DOMESPACE - RUE MAILLOL - LE MANS						74,56 €	74,56 €
CHAPITEAU CITE DU CIRQUE - LE PLONGEOIR			240 000,00 €	75 000,00 €			315 000,00 €
DIVERSES ACTIONS JEUNESSE						2 031,45 €	2 031,45 €
MULTI ACCUEIL THEODORE MONOD						1 249,00 €	1 249,00 €
GYMNASE ALAIN FOURNIER - RENOVATION GLOBALE						160 000,00 €	160 000,00 €
ESPACE JEUNESSE SABLONS-CANTAL						2 294,00 €	2 294,00 €
RECONSTRUCTION DU GYMNASSE DE LA BRIQUETERIE		23 445,00 €			135 000,00 €	14 025,00 €	172 470,00 €
ATLANTIDES GENERATEURS ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES					45 423,60 €		45 423,60 €
LE MANS - MATERNELLE G. SAND - RENOVATION	124 122,14 €		20 000,00 €			23 942,01 €	168 064,15 €
MURAILLE - CONSERVATION-RESTAURATION BLOCS SOUBASSEMENT		13 352,19 €	3 477,00 €	6 954,00 €			23 783,19 €
MAINE 2000 - RENOVATION LOCAUX RDC ESPACE FAMILLE						49 639,00 €	49 639,00 €
EGLISE NOTRE DAME DU PRE - REPRISE CHARPENTE ET COUVERTURE		7 915,00 €					7 915,00 €
	759 122,14 €	713 844,01 €	703 388,40 €	95 084,00 €	484 591,26 €	848 527,62 €	3 604 557,43 €

En 2022 le Mans Métropole a versé 0,448 M€ dans le cadre des fonds de concours transition énergétique.

Le Fonds de Compensation de la TVA

Le FCTVA encaissé en 2022 s'élève à 2,651 M€ au titre des dépenses d'investissement réalisées en 2021.

Les autres dotations

Elles correspondent aux recettes suivantes :

- Taxe d'aménagement 0,444 M€
- Produit des amendes de police 0,237 M€

Les recettes diverses

Elles portent sur les remboursements de travaux et divers encaissements..... 0,474 M€

- Cautions et décomptes d'opérations0,160 M€
- Avances sur commandes0,314 M€

L'autofinancement

L'autofinancement réalisé au Compte Administratif 2022 se répartit comme suit :

	Réalizations
<u>Autofinancement obligatoire</u>	
a - Amortissements, provisions et divers	9,421 M€
b - Affectation du résultat en couverture du besoin d'équilibre d'investissement de l'année 2022	4,549 M€
Total.....	13,970 M€

LES EMPRUNTS

Principaux indicateurs	
Encours d'emprunts au 31/12/2022	81,060 M€
Emprunts nouveaux 2022	16,100 M€
Durée résiduelle moyenne de l'encours	12 ans et 7 mois
Taux d'intérêt moyen	1,41 %
Capacité de désendettement	7 ans 4 mois
Dettes/habitant	548 €
Encours/Recettes réelles de fonctionnement	45,27 %

Pour financer les investissements proprement-dits réalisés à hauteur de 32,5 M€, la collectivité a eu besoin de recourir à un volume d'emprunts nouveaux de 16,1 M€ :

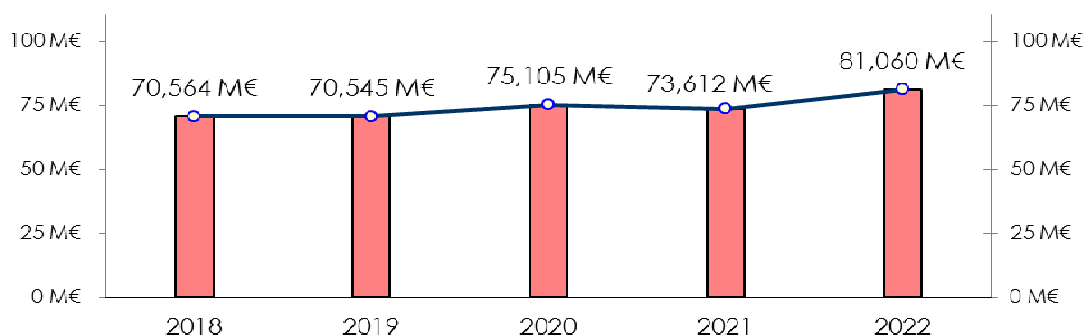
BANQUE	PRODUIT	DUREE	TAUX	MONTANT	REALISE
Crédit Mutuel	Fixe	15 ans	2,10%	5 M€	01/12/2022
Arkéa Banque E&I	Variable	20 ans	Euribor3M +0,11%	3 M€	07/01/2022
Caisse des Dépôts et Consignations	Fixe	20 ans	0,55%	1,4 M€	29/09/2022
Caisse des Dépôts et Consignations	Fixe	20 ans	0,55%	1,7 M€	29/09/2022
Banque Postale	Variable	25 ans	Euribor3M +0,43%	5 M€	15/12/2022
TOTAL				16,1 M€	

L'encours d'emprunts s'élève à **81,060 M€** au 31/12/2022. Il augmente de 7,448 M€ par rapport à 2021 :

Amortissement naturel du capital - 8,652 M€

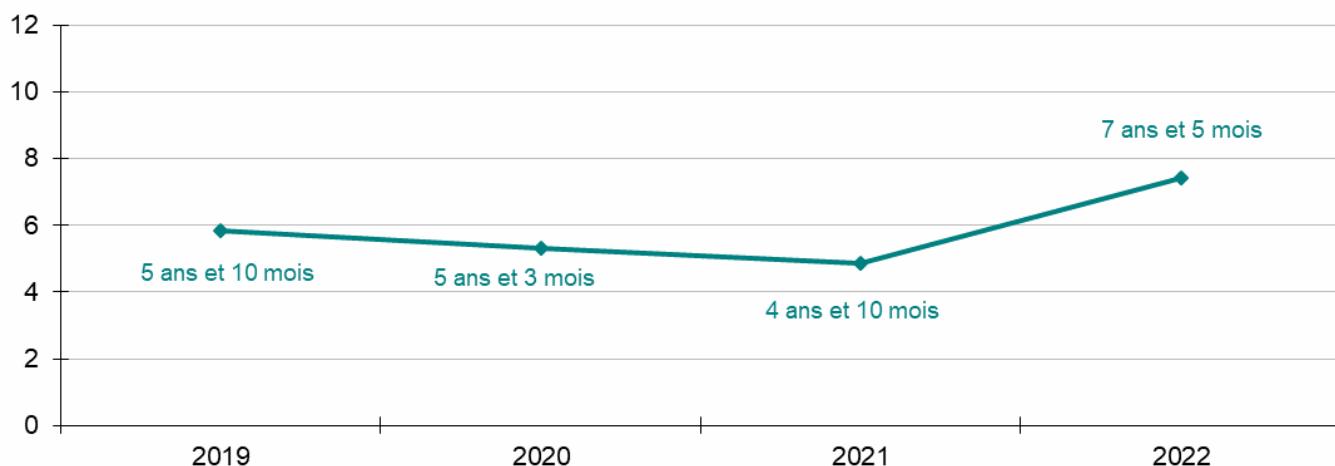
Emprunts nouveaux + 16,100 M€

Évolution de l'encours d'emprunts de 2018 à 2022



De 2018 à 2022, l'encours a augmenté de 10,496 M€. Sur cette même période, 116,726 M€ d'investissements ont été réalisés.

La capacité de désendettement de la collectivité est de 7 ans et 4 mois, elle a évolué comme suit sur ces 5 dernières années :

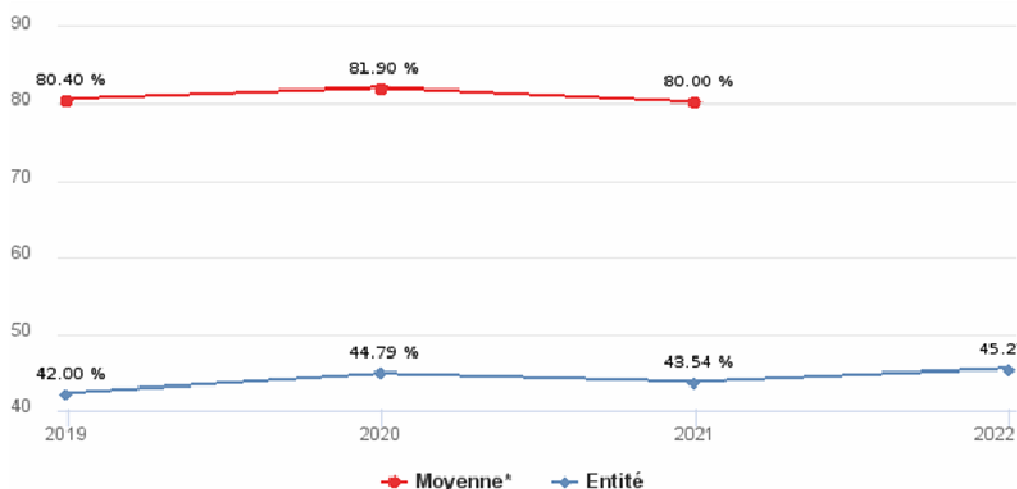


Ce ratio exprime le nombre d'années d'épargne brute nécessaire pour se désendetter, sur la base de l'encours de dette totale au 31 décembre de chaque exercice.

De 4 ans et 11 mois en 2021, il est de 7 ans et 5 mois pour 2022. Cette évolution s'explique par l'augmentation de l'encours de dette pour le financement des investissements et la diminution de l'épargne brute liée au contexte inflationniste 2022.

La capacité de désendettement de la collectivité est inférieure au plafond national de référence à ne pas dépasser, qui est fixé à 12 ans pour les Communes et les EPCI.

Le ratio d'endettement de la Ville, qui permet d'apprécier sur un exercice la charge de la dette d'une collectivité relativement à ses ressources, s'élève à 45,27 % en 2021, il a évolué comme suit depuis 2018 :

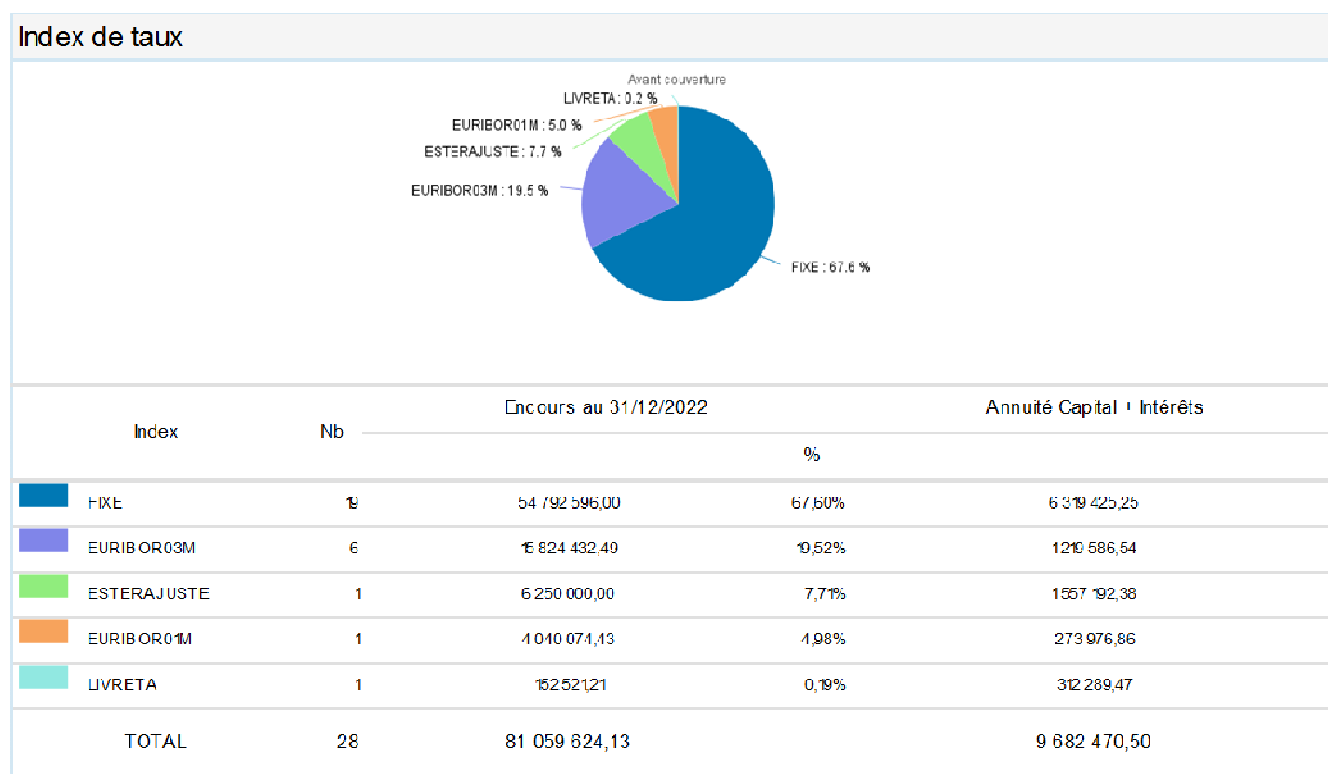


Il est précisé que le niveau moyen des communes de plus de 100 000 habitants (hors Paris) est de 80,00 % en 2021 (dernier chiffre connu).

En résumé, l'endettement de la collectivité demeure maîtrisé au regard d'indicateurs tels que :

- dette/habitant → 548 € (moyenne nationale de la strate 1 088 € en 2021)
- capacité de désendettement → 7 ans et 4 mois
- encours/recettes réelles de fonctionnement → 45,27 % (moyenne nationale de la strate 80 % en 2021)

La répartition du stock d'emprunts par type de taux est la suivante :

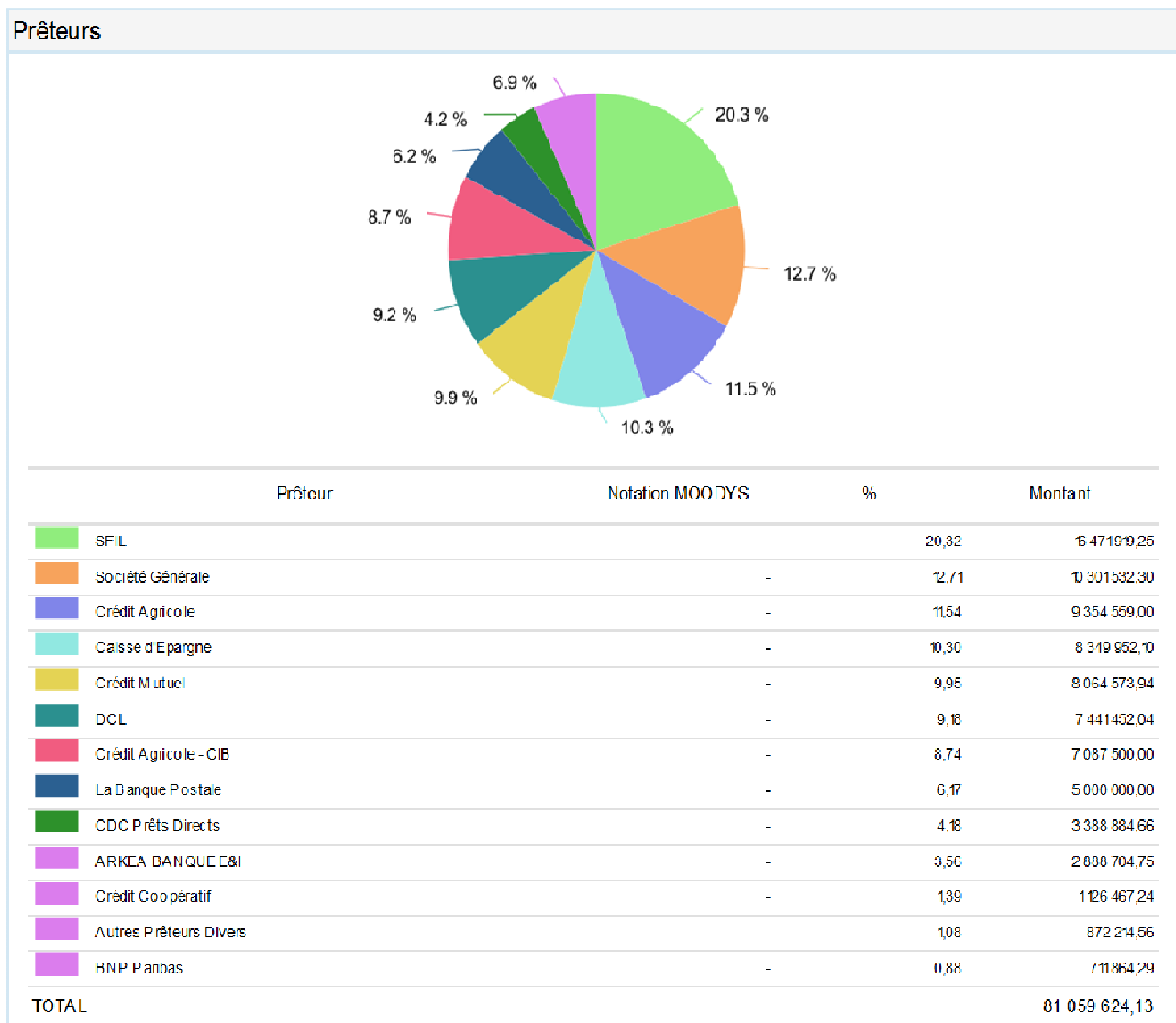


Cette structure traduit une répartition de 68 % en taux fixes et 32 % en taux variables qui permet de limiter le risque de variation des taux d'intérêt.

La collectivité ne possède pas dans son encours de produits dits « toxiques » liés à des risques de devises ou à des risques sur indices hors zone euros.

Le taux moyen de l'encours est de 1,41 % en 2022 contre 1,31 % en 2021.

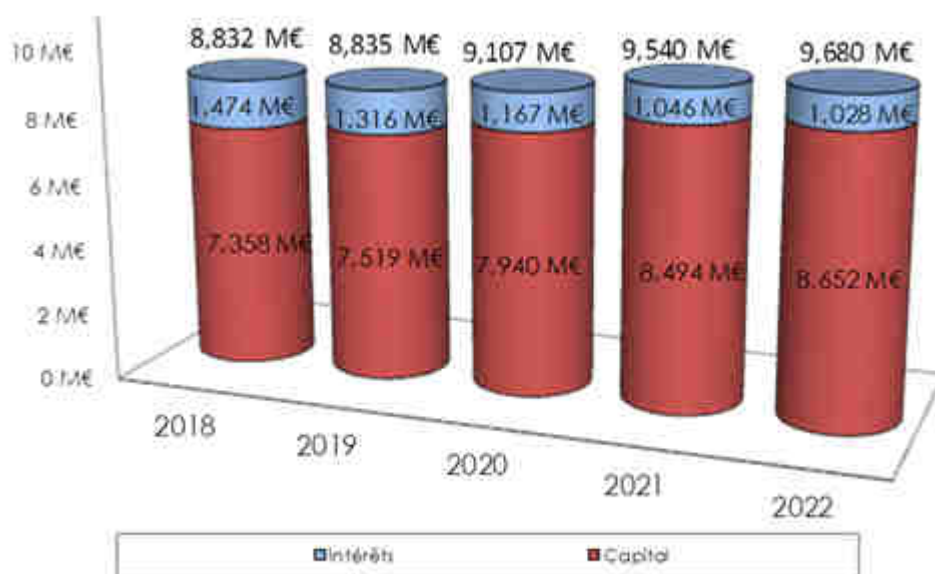
La répartition du stock d'emprunts par prêteur est la suivante :



La collectivité conserve une diversification de ses prêteurs pouvant constituer une garantie face aux conséquences d'une éventuelle instabilité des marchés financiers.

L'annuité (remboursement du capital et intérêts) s'élève à 9,680 M€, elle évolue de + 1,47 % (0,140 M€) par rapport à 2021 et se décompose ainsi :

- remboursement du capital.....8,652 M€ (+ 0,158 M€)
- frais financiers.....1,028 M€ (- 0,018 M€)



De 2018 à 2022, l'annuité a sensiblement augmenté de 0,848 M€ ce qui s'explique par la progression prévue de l'amortissement du capital suite à la souscription d'emprunts ces dernières années. Les intérêts ont diminués de 0,446 M€ du fait du bas niveau des taux d'intérêts sur la période.

ANNEXES

Annexe n°1

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS

RATIOS N°	LIBELLÉS	Données brutes Valeurs M.14	Données corrigées propres à la collectivité (1)	Moyennes nationales de la strate (+100 000 hab.) Année 2021 (2)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 137,19 €/h	1 115,87 €/h	1 175,00 €/h
2	Produit des impositions directes / population	582,77 €/h	582,77 €/h	698,00 €/h
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 220,44 €/h	1 199,12 €/h	1 359,00 €/h
4	Dépenses d'équipement brut / population	223,8 €/h	223,8 €/h	235,00 €/h
5	Encours de la dette / population	552,95 €/h	552,95 €/h	1 088,00 €/h
6	Dotations globales de fonctionnement / population	248,13 €/h	248,13 €/h	213,00 €/h
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,17%	59,40%	59,10%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,01%	97,98%	94,50%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18,34%	18,66%	17,30%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	45,31%	46,11%	80,00%

(1) DONNÉES CORRIGÉES DES DOUBLES COMPTES PROPRES A LE MANS MÉTROPOLE ET A LA VILLE DU MANS AU TITRE DE LA MUTUALISATION DES FRAIS DE PERSONNEL, A DES FINS COMPARATIVES AVEC D'AUTRES COLLECTIVITÉS

(2) DERNIÈRES DONNÉES CONNUES PUBLIÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS

Investissements proprement dits Compte Administratif 2022

* Budget participatif

ACTION SOLIDAIRE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
CCAS - 7 RUE HEMON	QUARTIER COEUR DE VILLE	20 707,48
EHPAD IRENE JOLIOT CURIE	QUARTIER NORD EST	100 152,48
EHPAD JEAN JAURES	QUARTIER SUD-OUEST	197 221,17
FOYER DES HALLES	QUARTIER COEUR DE VILLE	386,26
FOYER GEORGES BRASSENS	QUARTIER OUEST	83 408,99
FOYER YVONNE ARBOGAST	QUARTIER NORD EST	459,60
RESTAURANT GUE DE MAULNY	QUARTIER SUD-OUEST	132,00
	Total Opérations Annuelles :	402 467,98
EHPAD JOLIOT CURIE - REAMENAGEMENT GLOBAL DU BATIMENT	QUARTIER NORD EST	24 854,40
	Total Opérations Individuelles :	24 854,40
Total de l'axe : ACTION SOLIDAIRE		427 322,38

CULTURE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
* BUDPAR-GALERIE D'ART A CIEL OUVERT	QUARTIER EST	32 608,20
* BUDPAR-MUR D'EXPRESSION	QUARTIER SUD-EST	9 300,34
CARRE PLANTAGENET	QUARTIER COEUR DE VILLE	88 775,13
CINEMA LE ROYAL	QUARTIER SUD	57 806,27
CITE DU CIRQUE MARCEL MARCEAU	QUARTIER EST	273 244,79
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - ANNEXE BANJAN	QUARTIER NORD EST	48 639,60
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE	QUARTIER COEUR DE VILLE	66 151,12
ESPACE CULTUREL LES QUINCONCES	QUARTIER COEUR DE VILLE	263 999,31
ESPAL SABLONS	QUARTIER EST	32 004,24
LE MANS FAIT SON CIRQUE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	42 186,93
LES CINEASTES	QUARTIER COEUR DE VILLE	91 330,58
MAISON DE QUARTIER DES MAILLETS	QUARTIER NORD EST	3 548,69
MEDIATHEQUE ARAGON - LE MANS	QUARTIER COEUR DE VILLE	125 554,57
MEDIATHEQUES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	76 632,55

CULTURE (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
MUSEE VERT	QUARTIER SUD-OUEST	58 207,22
MUSEES DE TESSE ET REINE BERENGERE	QUARTIER COEUR DE VILLE	143 099,65
OEUVRES D'ART	LE MANS - TOUS QUARTIERS	207 122,70
PALAIS DES CONGRES	QUARTIER COEUR DE VILLE	13 107,22
RESTAURANT ESPACE CENOMAN	QUARTIER COEUR DE VILLE	12 811,68
SALLE DE L'OASIS	QUARTIER SUD	33 343,88
SALLE DES CONCERTS	QUARTIER COEUR DE VILLE	14 802,12
SALLES EXPOSITIONS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	6 778,30
THEATRE PAUL SCARRON	QUARTIER COEUR DE VILLE	6 109,72
THEATRE RADEAU FONDERIE	QUARTIER OUEST	455 383,66
Total Opérations Annuelles :		2 162 548,47

CARRE PLANTAGENET/J-C BOULARD - REVISION DE LA MUSEOGRAPHIE	QUARTIER COEUR DE VILLE	50 204,39
CHAPITEAU CITE DU CIRQUE - LE PLONGEOIR	QUARTIER EST	3 522 783,14
CONSERVATOIRE RENOVATION	QUARTIER COEUR DE VILLE	6 736,15
CONSERVATOIRE-ANNEXE BANJAN-RENOVATION GLOBALE EXT.	QUARTIER NORD EST	271 729,52
ESPACE CULTUREL DES QUINCONCES - REFECTION TERRASSE BOIS	QUARTIER COEUR DE VILLE	382 202,00
LOCAUX PAUL COURBOULAY - TRANSFERT DU CONSERVATOIRE	QUARTIER COEUR DE VILLE	2 925 104,61
MUSEE DE TESSE - AMENAGEMENT EX LOCAL PHOTO EN BUREAU	QUARTIER COEUR DE VILLE	158,40
NSN - NOUVEAUX SERVICES NUMERIQUES	QUARTIER COEUR DE VILLE	200 837,74
SUPERFORMA - SUBVENTION D'EQUIPEMENT	QUARTIER SUD	18 500,00
TESSE - RENOVATION ET EXTENSION DU MUSEE DES BEAUX ARTS	QUARTIER COEUR DE VILLE	42 536,39
Total Opérations Individuelles :		7 420 792,34

Total de l'axe : CULTURE		9 583 340,81
---------------------------------	--	---------------------

ECOLE ET VIE SCOLAIRE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ACTIVITES PERISCOLAIRES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	18 030,34
ECOLES - PHOTOCOPIEURS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	44 562,80
ECOLES EQUIPEMENT	LE MANS - TOUS QUARTIERS	214 063,99
ELEMENTAIRE ALFRED DE MUSSET	QUARTIER SUD-OUEST	1 331,90
ELEMENTAIRE ARDRIERS	QUARTIER OUEST	3 754,44
ELEMENTAIRE CAMILLE CLAUDEL	QUARTIER NORD EST	315 272,98

ECOLE ET VIE SCOLAIRE (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ELEMENTAIRE CHARLES GOUNOD - LOUISE MICHEL	QUARTIER SUD	8 673,36
ELEMENTAIRE CLAIREFONTAINE	QUARTIER NORD EST	15 652,39
ELEMENTAIRE COURBOULAY	QUARTIER COEUR DE VILLE	15 369,55
ELEMENTAIRE DOCTEUR CALMETTE	QUARTIER SUD	22 020,13
ELEMENTAIRE DULAC	QUARTIER COEUR DE VILLE	894,60
ELEMENTAIRE EDOUARD DE LA BOUSSINIÈRE	QUARTIER NORD-OUEST	43 467,06
ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON	QUARTIER NORD EST	8 081,56
ELEMENTAIRE GARNIER PAGES	QUARTIER OUEST	16 699,52
ELEMENTAIRE GLONNIÈRES - LE MANS	QUARTIER SUD	47 940,74
ELEMENTAIRE JEAN MACE	QUARTIER SUD-OUEST	4 558,20
ELEMENTAIRE JEAN MERMOZ	QUARTIER SUD	360 836,59
ELEMENTAIRE LOUIS BLERIOT 1	QUARTIER SUD-EST	106 434,27
ELEMENTAIRE MADELEINE	QUARTIER NORD-OUEST	93 225,12
ELEMENTAIRE MARCEAU	QUARTIER OUEST	304,56
ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL	QUARTIER NORD-OUEST	1 063,20
ELEMENTAIRE MAUBOUSSIN	QUARTIER SUD-OUEST	5 281,35
ELEMENTAIRE MICHEL-ANGE	QUARTIER SUD-EST	68 758,45
ELEMENTAIRE MONTAIGU	QUARTIER OUEST	2 857,25
ELEMENTAIRE PAUL ELUARD - LE MANS	QUARTIER EST	1 233,60
ELEMENTAIRE PIERRE BELON	QUARTIER COEUR DE VILLE	1 795,41
ELEMENTAIRE PIERRE PHILIPPEAUX	QUARTIER SUD-OUEST	21 081,94
ELEMENTAIRE RENE DESCARTES - LE MANS	QUARTIER NORD EST	37 926,52
ELEMENTAIRE ROGER BOUVET	QUARTIER NORD-OUEST	22 887,40
ELEMENTAIRE RONSARD	QUARTIER COEUR DE VILLE	111 055,81
ELEMENTAIRE SABLONNIÈRE-LE MANS	QUARTIER EST	1 070,40
ELEMENTAIRE SUZANNE BUSSON	QUARTIER NORD EST	6 076,19
ELEMENTAIRE VILLARET	QUARTIER NORD EST	232 597,31
MATERNELLE ANTONIO VIVALDI	QUARTIER SUD	33 956,84
MATERNELLE ARDRIERS	QUARTIER OUEST	144 333,13
MATERNELLE ARTHUR RIMBAUD - LE MANS	QUARTIER EST	5 150,83
MATERNELLE BERTHE HUBERT	QUARTIER SUD-OUEST	9 936,39
MATERNELLE CHASSE ROYALE	QUARTIER NORD-OUEST	159 027,61
MATERNELLE CITE DES PINS	QUARTIER SUD	76 613,88
MATERNELLE CLAIREFONTAINE	QUARTIER NORD EST	11 454,98
MATERNELLE CLAUDE CHAPPE	QUARTIER COEUR DE VILLE	9 043,80
MATERNELLE DOCTEUR CALMETTE	QUARTIER SUD	4 902,14
MATERNELLE FERDINAND BUISSON	QUARTIER NORD EST	18 070,68

ECOLE ET VIE SCOLAIRE (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
MATERNELLE GERMAIN PILON	QUARTIER NORD EST	572,40
MATERNELLE HAUREAU	QUARTIER SUD-OUEST	18 813,82
MATERNELLE JULES FERRY	QUARTIER SUD	10 233,63
MATERNELLE JULIEN PESCHE	QUARTIER OUEST	25 130,42
MATERNELLE KERGOMARD	QUARTIER NORD-OUEST	1 471,20
MATERNELLE LEONARD DE VINCI	QUARTIER SUD-EST	23 573,34
MATERNELLE LOUISE LABE	QUARTIER NORD-OUEST	158,40
MATERNELLE MADELEINE	QUARTIER NORD-OUEST	6 613,80
MATERNELLE MAILLETS	QUARTIER NORD EST	3 822,52
MATERNELLE MARIE CURIE	QUARTIER OUEST	473,78
MATERNELLE MARYSE BASTIE	QUARTIER SUD	180 614,54
MATERNELLE MONTAIGU	QUARTIER OUEST	3 332,14
MATERNELLE PAPE CARPENTIER	QUARTIER COEUR DE VILLE	11 861,66
MATERNELLE RENE DESCARTES	QUARTIER NORD EST	61 235,37
MATERNELLE VILLARET	QUARTIER NORD EST	24 832,52
MEDECINE SCOLAIRE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	2 026,57
RESTAURANT CITE DES PINS - LE MANS	QUARTIER SUD	6 004,28
RESTAURANT PIERRE PHILIPPEAUX	QUARTIER SUD-OUEST	1 684,26
RESTAURANT SCOLAIRE CHARLES GOUNOD - LE MANS	QUARTIER SUD	227 405,31
RESTAURANT SCOLAIRE GAZONFIER	QUARTIER NORD EST	165,60
RESTAURANT SCOLAIRE JEAN MERMOZ - LE MANS	QUARTIER SUD	20 734,06
RESTAURANT SCOLAIRE JULES FERRY	QUARTIER SUD	20 626,80
RESTAURANT SCOLAIRE LOUIS PERGAUD	QUARTIER SUD-EST	8 624,64
RESTAURANT SCOLAIRE MADELEINE	QUARTIER NORD-OUEST	634,08
RESTAURANT SCOLAIRE MARCEAU	QUARTIER OUEST	1 742,40
RESTAURANT SCOLAIRE MARCEL PAGNOL	QUARTIER NORD-OUEST	697,92
RESTAURANT SCOLAIRE MICHEL ANGE	QUARTIER SUD-EST	4 995,60
RESTAURANT SCOLAIRE MONTAIGU	QUARTIER OUEST	3 332,14
RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE BELON	QUARTIER NORD-OUEST	52 257,00
RESTAURANTS SCOLAIRES EQUIPEMENT	LE MANS - TOUS QUARTIERS	52 496,76
	Total Opérations Annuelles :	3 103 516,17
PLAN NUMERIQUE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	831 025,38
ELEMENTAIRE ARDRIERS - DESAMIANTAGE DES SOLS	QUARTIER OUEST	39,25
ELEMENTAIRE G.LAPIERRE - RENOVATION INTERIEURE	QUARTIER SUD-EST	1 182,18
MATERNELLE LOUIS PERGAUD - RENOVATION INTERIEURE	QUARTIER SUD-EST	2 841,96
ELEMENTAIRE CLAIREFONTAINE RENOVATION	QUARTIER NORD EST	1 238,80

ECOLE ET VIE SCOLAIRE (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ELEMENTAIRE MONTAIGU	QUARTIER OUEST	19 496,30
MATERNELLE CALMETTE - REMISE EN ETAT COUR D'ECOLE	QUARTIER SUD	296,88
MATERNELLE JULES FERRY - REMISE EN ETAT COUR D'ECOLE	QUARTIER SUD	369,83
MATERNELLE GERMAIN PILON : RENOVATION INTERIEURE	QUARTIER NORD EST	97 469,83
MATERNELLE MADELEINE : RENOVATION INTERIEURE	QUARTIER NORD-OUEST	102 191,31
ELEM. CAMILLE CLAUDEL - REFECTION ECLAIRAGE/F. PLAFONDS	QUARTIER NORD EST	723,96
ELEMENTAIRE GAZONFIER : RENOVATION INTERIEURE	QUARTIER NORD EST	700,80
MATERNELLE GOUGEARD - REMISE EN ETAT COUR D'ECOLE	QUARTIER COEUR DE VILLE	15 785,47
MATERNELLE ARDRIERS - REAMENAGEMENT DE LA COUR AVEC PREAU	QUARTIER OUEST	426,00
MATERNELLE CHAPPE - ELEMENTAIRE DULAC - REAMENAGEMENT COUR	QUARTIER COEUR DE VILLE	1 860,41
ELEMENTAIRE COURBOULAY - REAMENAGEMENT DE LA COUR	QUARTIER COEUR DE VILLE	24 977,40
MATERNELLE CLAIREFONTAINE - RENOVATION INTERIEURE GLOBALE	QUARTIER NORD EST	144 857,32
LE MANS - MATERNELLE G. SAND - RENOVATION	QUARTIER EST	50 880,62
ELEMENTAIRE JULES FERRY REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES	QUARTIER SUD	242 501,05
MATERNELLE COURBOULAY - REAMENAGEMENT DE LA COUR	QUARTIER COEUR DE VILLE	2 019,00
ELEMENTAIRE JEAN MERMOZ - REAMENAGEMENT DE LA COUR	QUARTIER SUD	1 860,41
ELEMENTAIRE ARDRIERS - REAMENAGEMENT DE LA COUR	QUARTIER OUEST	112 574,14
MATERNELLE BERTHE HUBERT - REAMENAGEMENT DE LA COUR	QUARTIER SUD-OUEST	93 242,80
ELEMENTAIRE ROGER BOUVET - INSTALLATION ASCENSEUR (AD'AP)	QUARTIER NORD-OUEST	163 461,39
MATERNELLE CITE DES PINS - INSTALLATION ASCENSEUR (AD'AP)	QUARTIER NORD-OUEST	18 656,11
MATERNELLE CASANOVA RÉNOVATION INTÉRIEURE RAVALEMENT FACADES	QUARTIER NORD EST	238 456,49
MATERNELLE JULIEN PESCHE - REAMENAGEMENT DE LA COUR	QUARTIER OUEST	1 951,20
	Total Opérations Individuelles :	2 171 086,29
Total de l'axe : ECOLE ET VIE SCOLAIRE		5 274 602,46

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ACQUISITION MATERIEL EQT PETITE ENFANCE- ENFANCE- JEUNESSE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	435,12
CENTRE DU GUE BERNISSON	QUARTIER EST	84 102,72
CRECHE FAMILIALE DES MAILLETS	QUARTIER NORD EST	794,13
CRECHE FAMILIALE GAZONFIER	QUARTIER NORD EST	350,44
CRECHE FAMILIALE QUARTIERS OUEST (ROGER BOUVET)	QUARTIER NORD-OUEST	71,28
CRECHE FAMILIALE QUARTIERS SUD (BRUYERES)	QUARTIER SUD-EST	3 982,36
ETANGS CHAUDS	QUARTIER SUD-EST	16 890,66
HALTE GARDERIE COCHEREAUX	QUARTIER NORD-OUEST	3 746,39
HALTE GARDERIE DE PONTLIEUE (12 RUE DE FUNAY)	QUARTIER EST	662,25
HALTE GARDERIE JARDIN DES DECOUVERTES (SABLONS)	QUARTIER EST	987,44
MULTI ACCUEIL DES QUARTIERS SUD - 20 BD DES GLONNIERES	QUARTIER SUD	813,68
MULTI ACCUEIL THEODORE MONOD	QUARTIER OUEST	995,65
MULTI-ACCUEIL DES HALLES	QUARTIER COEUR DE VILLE	9 364,66
MULTI-ACCUEIL DES SABLONS	QUARTIER EST	31 932,20
MULTI-ACCUEIL LA GRANDE-MAISON	QUARTIER OUEST	1 358,74
MULTI-ACCUEIL NOVAXIS	QUARTIER SUD-OUEST	23 392,79
MULTI-ACCUEIL PIED SEC	QUARTIER SUD-OUEST	12 013,19
MULTI-ACCUEIL SAINTE CROIX	QUARTIER NORD EST	1 625,07
MULTI-ACCUEIL TECHNOPOLE UNIVERSITE	QUARTIER NORD-OUEST	5 470,29
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	2 815,66
	Total Opérations Annuelles :	201 804,72
MAINE 2000 - RENOVATION LOCAUX RDC ESPACE FAMILLE	QUARTIER COEUR DE VILLE	1 761,20
MULTI-ACCUEIL DES SABLONS - RECONSTRUCTION	QUARTIER EST	536 523,67
RAM DES MAILLETS	QUARTIER COEUR DE VILLE	135 000,00
	Total Opérations Individuelles :	673 284,87
Total de l'axe : ENFANCE ET PETITE ENFANCE		875 089,59

JEUNESSE, VIE ETUDIANTE ET EDUCATION ARTISTIQUE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
DIVERSES ACTIONS JEUNESSE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	2 435,31
ESPACE JEUNESSE SABLONS-CANTAL	QUARTIER EST	21 671,20
LA CASQUETTE (LOCAL JEUNES)	QUARTIER NORD EST	7 822,42
MJC PLAINE DU RONCERAY	QUARTIER SUD	3 374,74

JEUNESSE, VIE ETUDIANTE ET EDUCATION ARTISTIQUE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
MJC PREVERT	QUARTIER COEUR DE VILLE	6 240,50
MULTISPORTS & TERRAINS DE JEUX- AMENAGEMENTS & REPARATIONS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	19 252,14
	Total Opérations Annuelles :	60 796,31
MULTISPORT DU VERT GALANT - REPOSITIONNEMENT	QUARTIER SUD	1 080,00
	Total Opérations Individuelles :	1 080,00
Total de l'axe : JEUNESSE, VIE ETUDIANTE ET EDUCATION ARTISTIQUE		61 876,31

LE HANDICAP

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
EQUIPEMENT POUR HANDICAPES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	30 674,73
	Total Opérations Annuelles :	30 674,73
Total de l'axe : LE HANDICAP		30 674,73

LE PATRIMOINE ET L'EQUIPEMENT

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
BATIMENT RUE DES ACACIAS (COMPAGNONS DU DEVOIR)	QUARTIER SUD-OUEST	16 212,00
CANTONNEMENT DES BRUYERES	QUARTIER SUD-EST	16 440,33
CIMETIERE DE L'OUEST	QUARTIER NORD-OUEST	110 240,63
CIMETIERE PONTLIEUE	QUARTIER EST	1 208,88
CIMETIERE SAINT PAVIN	QUARTIER OUEST	155 758,38
CIMETIERE SUD	QUARTIER SUD	24 235,04
CIMETIERES - MATERIEL	LE MANS - TOUS QUARTIERS	22 162,26
CIMETIERES REPRISES DE SEPULTURES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	128 594,74
EQUIPEMENT TOUS SERVICES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	370 563,70
FETES ET CEREMONIES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	123 400,64
HOTEL DE VILLE	QUARTIER COEUR DE VILLE	163 340,12
INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	476 378,24
INTERVENTIONS SUR BATIMENTS DIVERS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	217 813,76
LA PSALETTE LE MANS - BATIMENT PRINCIPAL	QUARTIER COEUR DE VILLE	23 650,53
MATERIEL ERGONOMIQUE TOUS SERVICES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	7 016,98
SECURITE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	24 392,57
VEHICULES PARTICULIERS TOUS SERVICES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	73 279,56
VEHICULES UTILITAIRES ET POIDS LOURDS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	605 838,00
	Total Opérations Annuelles :	2 560 526,36

LE PATRIMOINE ET L'EQUIPEMENT (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
AMENAGEMENT DE COLUMBARIUMS ET CAVURNES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	5 949,00
CIMETIERE SUD : RENOV. COMPLETE BATIMENTS+CREATION SANITAIRE	QUARTIER SUD	450,00
FETE FORAINE PARKING ROUGE	QUARTIER SUD	38 965,49
INSTALLATION DE CHAUDIERE HYDROGENE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	7 200,00
REPLACEMENT CONTROLE D'ACCES DES BATIMENTS COMMUNAUX	LE MANS - TOUS QUARTIERS	6 360,25
RENOUVELLEMENT SUITE BUREAUTIQUE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	398 751,54
REPRISES TECHNIQUES CONCESSIONS PERPETUELLES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	123 530,95
	Total Opérations Individuelles :	581 207,23
Total de l'axe : LE PATRIMOINE ET L'EQUIPEMENT		3 141 733,59

NATURE EN VILLE ET VEGETALISATION

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
* BUDPAR-AMELIORATION ET VALORISATION PARC RUE BAUDELAIRE	QUARTIER OUEST	28 204,96
* BUDPAR-AMENAGEMENT DU PARC DU GUE DE MAULNY	QUARTIER SUD-OUEST	43 920,00
* BUDPAR-AMENAGEMENT PARC A.DUMAS - JEUX ET TERRAINS PETANQUE	QUARTIER NORD EST	46 279,61
* BUDPAR-AMENAGEMENT RUE DU CANAL	QUARTIER OUEST	918,00
* BUDPAR-PANNEAUX HUMORISTIQUES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	9 260,36
* BUDPAR-PLANTATION DE PLANTES MELLIFERES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	16 534,08
CENTRE HORTICOLE MUNICIPAL	QUARTIER OUEST	75 970,06
FONTAINES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	52 828,42
JARDINS FAMILIAUX	LE MANS - TOUS QUARTIERS	4 217,63
MATERIELS ESPACES VERTS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	89 650,11
PARCS ET SQUARES - QUARTIER COEUR DE VILLE	QUARTIER COEUR DE VILLE	14 085,78
PARCS ET SQUARES - QUARTIER EST	QUARTIER EST	30 366,60
PARCS ET SQUARES - QUARTIER NORD EST	QUARTIER NORD EST	7 544,54
PARCS ET SQUARES - QUARTIER NORD-OUEST	QUARTIER NORD-OUEST	72 963,82
PARCS ET SQUARES - QUARTIER SUD EST	QUARTIER SUD-EST	7 097,45
QUARTIER BORDS DE L'HUISNE	QUARTIER EST	53 816,38
REPLACEMENT D'ARBRES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	19 263,37
	Total Opérations Annuelles :	572 921,17

NATURE EN VILLE ET VEGETALISATION (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
JARDIN DES PLANTES	QUARTIER COEUR DE VILLE	10 885,20
JARDIN DES PLANTES - REAMENAGEMENT LOCAUX	QUARTIER NORD EST	158,40
PARC A FOURRAGE - REQUALIFICATION	QUARTIER SUD	9 306,46
PARC BANJAN - REQUALIFICATION DU SITE	QUARTIER NORD EST	92 227,46
PARC BOISE ROBERT MANCEAU - REQUALIFICATION DU SITE	QUARTIER SUD	61 461,55
PARC DE TESSE	QUARTIER COEUR DE VILLE	762,00
PARC DE VERDIGNE - REQUALIFICATION	QUARTIER NORD EST	769,26
PARC VERDIGNE - INSTALLATION SANITAIRE PUBLIC	QUARTIER NORD EST	3 899,72
VEGETALISATION PLACE DE LA REPUBLIQUE	QUARTIER COEUR DE VILLE	98 628,89
	Total Opérations Individuelles :	278 098,94
Total de l'axe : NATURE EN VILLE ET VEGETALISATION		851 020,11

PATRIMOINE CULTUREL

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ARCHIVES - FONDS ACQUISITIONS ET RESTAURATION	QUARTIER NORD-OUEST	5 398,07
ARCHIVES MUNICIPALES	QUARTIER NORD-OUEST	21 461,40
EDIFICES CULTUELS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	101 989,44
EGLISE COEFFORT	QUARTIER EST	687,42
EGLISE ST MARTIN DE PONTLIEUE	QUARTIER EST	188,92
FONDS SPECIALISES ET CONSERVATION - AUTO MOTOS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	6 954,96
FONDS SPECIALISES ET CONSERVATION - FONDS ANCIENS - PRECIEUX	LE MANS - TOUS QUARTIERS	17 975,63
FONDS SPECIALISES ET CONSERVATION - REFERENCES ET "MAINE"	LE MANS - TOUS QUARTIERS	7 408,93
FONDS SPECIALISES ET CONSERVATION-PRESTATIONS RESTAURATION	LE MANS - TOUS QUARTIERS	3 589,27
MURAILLE - ENTRETIEN ET REVALORISATION	QUARTIER COEUR DE VILLE	101 654,28
MYSTERES DE LA CATHEDRALE	QUARTIER COEUR DE VILLE	16 507,60
NUIT DES CHIMERES	QUARTIER COEUR DE VILLE	55 752,00
SERVICE TOURISME EQUIPEMENT	QUARTIER COEUR DE VILLE	9 149,02
	Total Opérations Annuelles :	348 716,94

PATRIMOINE CULTUREL (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
CHAPELLE DE L'ORATOIRE	QUARTIER COEUR DE VILLE	7 118,53
EGLISE NOTRE DAME DE LA COUTURE	QUARTIER COEUR DE VILLE	31 606,43
EGLISE NOTRE DAME DU PRE - REPRISE CHARPENTE ET COUVERTURE	QUARTIER NORD-OUEST	12 045,00
JARDINS DE LA CATHEDRALE	QUARTIER COEUR DE VILLE	230 572,65
NUIT DES CHIMERES - NOTRE HISTOIRE	QUARTIER COEUR DE VILLE	29 485,00
	Total Opérations Individuelles :	310 827,61
Total de l'axe : PATRIMOINE CULTUREL		659 544,55

PREVENTION, MEDIATION, SECURITE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ACQUISITION DE DISPOSITIF ANTI INTRUSION	LE MANS - TOUS QUARTIERS	29 002,80
ACQUISITION MATERIELS ACTIONS DE PREVENTION	LE MANS - TOUS QUARTIERS	506,40
FOURRIERE ANIMALE	QUARTIER SUD-OUEST	1 726,72
POLICE MUNICIPALE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	32 812,34
VIDEOSURVEILLANCE - QUARTIER COEUR DE VILLE	QUARTIER COEUR DE VILLE	35 709,26
VIDEOSURVEILLANCE - QUARTIER EST	QUARTIER EST	46 016,40
	Total Opérations Annuelles :	145 773,92
CENTRE DE SECOURS	QUARTIER NORD-OUEST	2 110,52
	Total Opérations Individuelles :	2 110,52
Total de l'axe : PREVENTION, MEDIATION, SECURITE		147 884,44

PRODUCTION DES REPAS

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
CUISINE CENTRALE	QUARTIER SUD-OUEST	125 546,45
	Total Opérations Annuelles :	125 546,45
CUISINE CENTRALE - TRAVAUX D' ECONOMIE D'ENERGIE	QUARTIER SUD-OUEST	217 449,48
	Total Opérations Individuelles :	217 449,48
Total de l'axe : PRODUCTION DES REPAS		342 995,93

PROXIMITE, DEMOCRATIE LOCALE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ANIMATIONS DE QUARTIER	LE MANS - TOUS QUARTIERS	7 729,32
* BUDPAR-CA BOUGE A GUEDOU	QUARTIER SUD-OUEST	4 137,52
CENTRE SOCIAL DES COCHEREAUX	QUARTIER NORD-OUEST	34 988,41
CENTRE SOCIAL DES GENS DU VOYAGE	QUARTIER SUD-OUEST	10 858,50
CENTRE SOCIAL DES SABLONS	QUARTIER EST	16 332,38
ESPACE FAMILLE 1 BOULEVARD DES GLONNIERES	QUARTIER SUD	1 256,16
ESPACE GISELE HALIMI - LE MANS	QUARTIER SUD	267 924,47
LOCAUX ASSOCIATIFS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	41 829,27
MAISON DE QUARTIER - CHARLES TRENET	QUARTIER NORD EST	17 147,63
MAISON DE QUARTIER - GEORGES MOUSTAKI	QUARTIER NORD EST	9 458,40
MAISON DE QUARTIER ARDRIERES	QUARTIER OUEST	897,73
MAISON DE QUARTIER BARBARA	QUARTIER EST	3 141,00
MAISON DE QUARTIER DES BRUYERES	QUARTIER SUD-EST	156 683,20
MAISON DE QUARTIER EDITH PIAF	QUARTIER EST	1 706,33
MAISON DE QUARTIER FULBERT MASSON	QUARTIER SUD	75 737,52
MAISON DE QUARTIER G. BRASSENS	QUARTIER OUEST	3 332,14
MAISON DE QUARTIER JULIETTE GRECO - LA MADELEINE	QUARTIER NORD-OUEST	4 538,89
MAISON DE QUARTIER LES SAULNIERES	QUARTIER NORD-OUEST	37 679,32
MAISON DE QUARTIER L'OISELIERE	QUARTIER NORD EST	3 305,69
MAISON DE QUARTIER PIERRE GUEDOU	QUARTIER SUD-OUEST	26 212,91
MAISON DE QUARTIER ROBERT MANCEAU	QUARTIER SUD	698,72
MAISON DE QUARTIER VERDIGNE	QUARTIER NORD EST	7 233,19
MAISON POUR TOUS JEAN MOULIN	QUARTIER SUD-EST	19 640,54
POLE ASSOCIATIF COLUCHE	QUARTIER SUD	243,64
SALLE MUNICIPALE JARDIN DES PLANTES	QUARTIER NORD EST	9 503,16
SALLE RENEE AUDUC	QUARTIER OUEST	3 332,14
SALLES MUNICIPALES BERANGER	QUARTIER OUEST	7 081,72
SALLES MUNICIPALES CLAIRCIGNY BOUSSINIERE	QUARTIER NORD-OUEST	7 530,89
SALLES MUNICIPALES ET MAISON QUARTIERS - EQUIPEMENT	LE MANS - TOUS QUARTIERS	6 178,50
SALLES MUNICIPALES HENRI BARBIN	QUARTIER SUD-OUEST	6 793,36
SALLES MUNICIPALES LE ROYAL	QUARTIER SUD	150 378,76
	Total Opérations Annuelles :	943 511,41

PROXIMITE, DEMOCRATIE LOCALE (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ESPACE DE VIE SOCIALE NORD EST - SUBVENTION D'EQUIPEMENT	QUARTIER NORD EST	2 900,00
LMM HABITAT SUBVENTION D'EQUIPEMENT LOCAUX ASSOCIATIFS	QUARTIER SUD-EST	38 500,00
MAIRIE ANNEXE - SABLONS	QUARTIER SUD-OUEST	519 113,77
SPL CENOVIA MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE	QUARTIER NORD-OUEST	10 990,56
Total Opérations Individuelles :		571 504,33

Total de l'axe : PROXIMITE, DEMOCRATIE LOCALE	1 515 015,74
--	---------------------

SANTE

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
CENTRE DE SANTE OLYMPE DE GOUGES	QUARTIER SUD-OUEST	116 076,32
LUTTE CONTRE LA LEGIONELLOSE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	16 575,84
Total Opérations Annuelles :		132 652,16

Total de l'axe : SANTE	132 652,16
-------------------------------	-------------------

SPORTS ET ACTIVITES SPORTIVES

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
BATIMENT LE MANS SARTHE AVIRON	QUARTIER NORD-OUEST	6 387,00
CENTRE AQUATIQUE DES ATLANTIDES	QUARTIER EST	359 135,94
COMPLEXE AUGUSTE DELAUNE (Y/C PETIT VAUROUZE)	QUARTIER NORD-OUEST	47 077,47
COMPLEXE BEAULIEU	QUARTIER NORD-OUEST	17 790,60
COMPLEXE CALIFORNIE	QUARTIER SUD-EST	134 858,60
COMPLEXE DE COUBERTIN (PISCINE + GYMNASSE)	QUARTIER COEUR DE VILLE	17 617,82
COMPLEXE DES BRUYERES	QUARTIER SUD-EST	22 493,46
COMPLEXE DES RAINERIES	QUARTIER SUD	2 801,08
COMPLEXE GARNIER PAGES	QUARTIER OUEST	505,58
COMPLEXE LES SOURCES	QUARTIER SUD-EST	29 444,40
COMPLEXE PINGENARDIERE	LE MANS - TOUS QUARTIERS	4 988,38
COMPLEXE ROGER DELEON	QUARTIER OUEST	98 343,46
COMPLEXE SPORTIF DE LA FRESNELLERIE	QUARTIER SUD	6 480,00
DOJO ALICE MILLIAT	QUARTIER NORD-OUEST	17 335,71
ECS ANTARES	QUARTIER SUD	131 483,77
ETRIER SARTHOIS	QUARTIER SUD	17 651,33
ETUDES - MATERIELS - EQUIPEMENTS SPORTIFS	LE MANS - TOUS QUARTIERS	269 012,52

SPORTS ET ACTIVITES SPORTIVES (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
GYMNASE ALBERT CAMUS	QUARTIER EST	182 403,07
GYMNASE CHAMPLONG	QUARTIER OUEST	26 319,30
GYMNASE DES GLONNIERES	QUARTIER SUD	13 754,00
GYMNASE EPINE	QUARTIER SUD-OUEST	36 164,74
GYMNASE FLORENCE ARTHAUD - MADELEINE	QUARTIER NORD-OUEST	4 446,08
GYMNASE JEAN RONDEAU - LE MANS	QUARTIER SUD-OUEST	38 440,20
GYMNASE LEFEUVRE	QUARTIER NORD EST	4 425,18
GYMNASE MAROC - LE MANS	QUARTIER SUD	4 118,75
GYMNASE ROBERT JARRY	QUARTIER NORD-OUEST	3 257,22
GYMNASE VAUGUYON	QUARTIER SUD-EST	1 923,26
GYMNASE VICTOR LAIR	QUARTIER NORD-OUEST	16 827,90
GYMNASE VILLARET	QUARTIER NORD EST	11 913,21
ILE AUX SPORTS	QUARTIER EST	3 067,98
PISCINE DES ARDRIERS	QUARTIER OUEST	47 153,37
POLE VTT BMX	QUARTIER SUD	53 208,00
SALLE CHARLES GOUNOD	QUARTIER SUD	2 623,19
SALLE DE TENNIS DE TABLE GARNIER PAGES	QUARTIER NORD-OUEST	312,73
SALLE DES BOUCHERIES	QUARTIER COEUR DE VILLE	1 720,62
SALLE THORE	QUARTIER COEUR DE VILLE	2 730,00
SAMOURAI 2000 SUBVENTION D'EQUIPEMENT	QUARTIER NORD-OUEST	37 000,00
STADE DES FONTENELLES	QUARTIER NORD EST	2 000,82
STRUCTURE DE GLISSE LE SPOT	QUARTIER NORD-OUEST	12 489,92
USM TENNIS	QUARTIER NORD-OUEST	162 678,12
VELODROME BOLLEE	QUARTIER SUD	14 960,94
Total Opérations Annuelles :		1 867 345,72

ANTARES - EXTENSION HALL D'ENTREE	QUARTIER SUD	828,00
ANTARES - REFECTION HALL - CASQUETTE SOLAIRE	QUARTIER SUD	13 180,94
ANTARES - REMPLACEMENT DES GRADINS RETRACTABLES	QUARTIER SUD	3 504,00
ANTARES - TRAVAUX SUR CHARPENTE - APPLICATION NUMERIQUE	QUARTIER SUD	237,60
ATLANTIDES GENERATEURS ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	QUARTIER EST	741 162,35
COMPLEXE AUGUSTE DELAUNE - RENOVATION	QUARTIER NORD-OUEST	2 087,42
COMPLEXE COUBERTIN - RENOVATION COMPLETE	QUARTIER COEUR DE VILLE	93 796,76
CONSTRUCTION DE 3 TERRAINS DE BASKET 3x3	LE MANS - TOUS QUARTIERS	28 244,89
CONSTRUCTION D'UN CLUB DE SUPPORTERS LE MANS F.C.	QUARTIER SUD	3 312,00
FRANCO TCHETCHENE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	LE MANS - TOUS QUARTIERS	2 500,00

SPORTS ET ACTIVITES SPORTIVES (suite)

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
GAZELEC SPORTS - SUBVENTION D'EQUIPEMENT	QUARTIER OUEST	15 000,00
GYMNASE ALAIN FOURNIER - RENOVATION GLOBALE	QUARTIER EST	308 439,02
GYMNASE FLORENCE ARTHAUD - LA MADELEINE - RENOVATION GLOBALE	QUARTIER NORD-OUEST	232 694,86
GYMNASE PIERRE ROUZIÈRE - EPAU	QUARTIER EST	35 765,71
ILE AUX SPORTS - VESTIAIRES	QUARTIER EST	506 285,46
JIU JITSU AND CO SUBVENTION D'EQUIPEMENT	LE MANS - TOUS QUARTIERS	2 000,00
NK CAMP SUBVENTION D'EQUIPEMENT	LE MANS - TOUS QUARTIERS	1 250,00
RECONSTRUCTION DU GYMNASSE DE LA BRIQUETERIE	QUARTIER OUEST	1 278 412,10
RENOUVELLEMENT DES TERRAINS DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE	QUARTIER SUD-EST	2 463 261,61
SALLE TENNIS DE TABLE	QUARTIER NORD-OUEST	9 813,09
SPL CENOVIA BOULODROME COUVERT	QUARTIER NORD-OUEST	99 238,50
SPL CENOVIA GYMNASSE MAROC HUCHEPIE	QUARTIER SUD	4 200,00
SPL CENOVIA VELODROME BOLLEE	QUARTIER SUD	257 623,20
Total Opérations Individuelles :		6 102 837,51

Total de l'axe : SPORTS ET ACTIVITES SPORTIVES	7 970 183,23
---	---------------------

URBANISME-FONCIER

Libellé opération	Axe géographique	Réalisations CA 2022
ACQUISITIONS FONCIERES	LE MANS - TOUS QUARTIERS	1 460 220,73
Total Opérations Annuelles :		1 460 220,73

SITE DES ANCIENNES HALLES	QUARTIER COEUR DE VILLE	19 428,00
Total Opérations Individuelles :		19 428,00

Total de l'axe : URBANISME-FONCIER	1 479 648,73
---	---------------------



Vu pour être annexé à la délibération n° 2
du Conseil Municipal du 22 juin 2023
Pour la Directrice Générale empêchée
l'Agent du Service des Assemblées
et de la Réglementation